L'ETENDARD

Journal quotidien, paraissant le matin, le midi et le soir.

Bureaux : 37 rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS POUR LA VILLE :

UN AN $6.00
SIX MOIS 3.00

ABONNEMENTS POUR LA CAMPAGNE :

UN AN $5.00
SIX MOIS 2.50

ABONNEMENTS A L'ETRANGER :

Pour l'Angleterre, la France, l'Italie et tous les pays de l'Union Postale, l'abonnement sera de **huit piastres** [43 francs]. Pour les Etats-Unis, il est le même que pour le Canada. [$5.00.]

EDITION HEBDOMADAIRE

ABONNEMENTS $1.00

Cette édition de douze grandes pages de lecture à lire, renferme en outre une feuille de 16 pages de feuilleton, [grand format], formant à la fin de l'année 2 volumes de 200 pages chacun.

Tout abonnement est payable d'avance.

L'ETENDARD

Publié par La Compagnie de " L'Etendard ", F. X. A. TRUDEL, Directeur de la Rédaction

TARIF DES ANNONCES.

	Par ligne
Première insertion	$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
" " trois fois par semaine	0 06
" " deux fois "	0 07
" " une fois "	0 08
Un mois, tous les jours	2 00
Deux mois, "	3 50
Trois mois, "	5 00
Six mois "	7 00
Un an, "	9 00

Les annonces suivantes seront insérées pour 25 centins :
Avis de Naissance, Mariage ou Décès,
Demandes d'emploi,
Demandes de Domestiques ou employés,
Annonces pour chambre ou pension,
Annonces pour objets perdus ou trouvés.

6me ANNEE — MONTREAL, JEUDI 11 OCTOBRE 1888 — No. 246

Biblio. Parlement

Télégraphie Générale

FIASCO ALLEMAND

Echec de la compagnie allemande au Zanzibar

DOMINATION INJUSTE

L'Ile de Chypre se plaint du gouvernement anglais

Les horreurs de la mer

Epidémie en Floride

Revers des Allemands à Zanzibar

Paris, 10—Le *Temps* a reçu de Zanzibar la dépêche suivante : "Tous les employés de la compagnie allemande se trouvant sur la côte ou dans l'intérieur ont été rappelés à Zanzibar. On exerça du sultan de très fortes indemnités pour les dommages causés aux plantations allemandes."

Berlin, 10—La *Freisinnige Zeitung* dit : "Il ne reste plus rien de la gloire de la compagnie allemande de l'Afrique orientale. Le rêve d'une possession allemande de 16,000 milles carrés est fini. La dure réalité a pris la place de la fantaisie.

La *Gazette de la Bourse* attribue à la jalousie des Anglais les revers de la compagnie allemande à Zanzibar.

On dit que le gouvernement demandera des crédits au reichstag pour l'expédition qui doit aller au secours d'Emin bey.

Une autre expédition est sur le point de partir pour le sud-ouest de l'Afrique afin de découvrir un port qui permettrait aux Allemands de se dispenser de Walfisch bay.

La plupart des journaux allemands disent que le prestige allemand en Afrique doit être relevé par des moyens énergiques, mais ils ne veulent pas qu'on agisse au nom de la compagnie. Beaucoup de journaux blâment la compagnie et demanderont qu'on ne lui accorde pas de nouveaux subsides.

Berlin, 9—On a décidé d'augmenter beaucoup la force de l'expédition allemande qu'on doit envoyer au secours d'Emin bey.

Les Anglais en Chypre

Londres 10—Il paraît que la situation dans l'île de Chypre est peu satisfaisante. Un comité, composé de chrétiens et de musulmans, a élu une députation cypriote au gouvernement britannique pour insister sur la nécessité d'apporter promptement remède à des abus contre lesquels non seulement les mahométans, mais encore les patriarche et l'évêque ont hautement protesté.

L'occupation de l'île de Chypre est tellement coûteuse que le cabinet de Londres a décidé de réduire tous les émoluments des fonctionnaires anglais dans l'île, à commencer par ceux du gouverneur. Le traitement du successeur du gouverneur actuel sera réduit de 5,000 liv. st. à 2,000 liv. st. par an.

Les étrangers en France

Paris, 10—Le nombre des étrangers inscrits jusqu'à présent à la préfecture de police est de 4,648. Dans ce chiffre ne sont compris que 114 Anglais quoique le nombre de ceux résidant à Paris soit évalué à 12,000.

Le décret du président Carnot a provoqué une agitation en faveur d'une taxe sur tous les étrangers. La Ligue des ouvriers et employés français a envoyé une lettre au gouvernement pour le féliciter de la publication du décret et l'inviter à soumettre à la chambre un projet de taxe sur les étrangers.

Il a fallu ouvrir un bureau spécial, avec quinze employés pour l'inscription des dames seules. Dans les rapports qu'ils adressent à leur gouvernement la plupart des diplomates disent que le décret est une manœuvre électorale, qu'il a pour but de combattre la propagation du boulangisme et de plaire aux classes ouvrières.

L'éternelle question bulgare

St Pétersbourg 10—Le *Journal de St Pétersbourg* n'ajoute pas foi à la nouvelle annonçant que l'empereur Guillaume avait l'intention de parler à Vienne et à Rome des engagements quelconques qu'il pouvait avoir pris avec la Russie, au sujet de la Bulgarie. Le but de son voyage, dit le *Journal*, est de réaffirmer solennellement la triple alliance mais il ne consiste pas à considérer les questions pouvant surgir. La dernière entrevue du czar et de l'empereur Guillaume a convaincu celui-ci des intentions pacifiques de la Russie et il est plus que probable que l'empereur cherchera à faire partager sa conviction à l'Autriche et à l'Italie s'il juge la chose nécessaire.

Choses d'Europe

L'armée Austro-Hongroise adoptera sous peu les nouveaux règlements de l'infanterie allemande.

—La police de Berlin a saisi les derniers exemplaires du mois d'oct bre du *Deutsche Rundschau*, qui contenaient des extraits du journal de *Frédéric*.

—On croit que le comte Taafe, premier ministre autrichien résignera bientôt.

—A une réunion de l'association " Corn Milier " à Leeds, hier, il a été décidé d'augmenter le prix de la fleur de un schelling et six deniers par 250 livres.

Depuis huit semaines la fleur a augmenté énormément.

Un désastre en mer

New York 10—Le steamer " Queen" de la ligne Nationale est arrivé aujourd'hui. Il a eu un abordage avec la goélette de pêche " Madeline," le 5 octobre. On rapporte que vingt personnes ont péri. L'abordage a eu lieu à 2.50 a. m., dans un brouillard au large des bancs de Terreneuve. La " Madeline " a été frappée au milieu et a sombré immédiatement. Le capitaine et deux officiers de la " Madeline " ont été sauvés après être restés à la mer pendant quatre heures, mais le reste de l'équipage, vingt personnes, a péri. La " Madeline " était une goélette de pêche française. La " Queen " a été avariée.

La fièvre jaune

Jacksonville, 10—Il y a eu pendant la journée d'hier, à Jacksonville, d'après le bulletin officiel, 93 nouveaux cas de fièvre jaune et 4 décès, soit jusqu'à présent un total de 3,319 cas et de 299 décès. Les nouveaux cas se répartissent comme suit : 30 parmi la population blanche de la ville et 63 parmi la population de couleur.

A Fernandina, la situation est encore très grave. On évalue à 1,000, en chiffres ronds, le nombre des cas qui se sont produits dans cette ville depuis le commencement de l'épidémie. En dépit des secours que l'on envoie de tous côtés, il règne, dit-on, une grande détresse dans la ville.

Aucun nouveau cas ne s'est déclaré à Decatur, Alabama, depuis samedi dernier, mais la mort toute récente du Dr Williams, un des médecins les plus populaires de la localité, a causé une grande émotion dans la ville. Le Dr Williams est le quatrième médecin qui succombe à la fièvre jaune depuis le commencement de l'épidémie à Decatur.

La petite vérole.

New-York 10—L'épidémie de petite vérole qui a éclaté récemment à Buffalo semble se propager dans tout le nord-ouest de l'Etat de New-York. Le conseil d'hygiène de l'Etat annonce que l'épidémie sévit dans les réserves indiennes d'Allegheny et de Cattaraugus. Les habitants de Salamanca ont expulsé tous les indiens qui se trouvaient dans cette ville, et une grande consternation règne, dit-on, dans toute la région. On affirme même que la ville de Great Valley Station s'est entourée d'un cordon sanitaire et que les hommes qui la composent sont armés de fusils.

Redoutables malfaiteurs

New-York 10 — La ville de Long Branch est actuellement infestée de redoutables malfaiteurs qui pillent les magasins et les maisons particulières pendant la nuit. Trois de ces voleurs ont été surpris dans un magasin situé au centre de la ville et se sont sauvés en tirant des coups de revolver sur les policemen et les habitants du quartier qui leur donnaient la chasse. Un policemen a riposté avec son revolver et en a blessé deux, croit-on, mais finalement les malfaiteurs ont réussi à s'échapper, à la faveur de l'obscurité.

Les drames du crime

New-York, 10—Knightstown, le chef-lieu du comté d'Henry (Indiana), a été le théâtre d'un drame épouvantable, dont les principales scènes consistent en un vol, un parricide, un assassinat, un incendie et un suicide.

Vers deux heures du matin on a découvert qu'une maison appartenant à un nommé N. P. Wade, et habitée par sa mère, Sarah Hoggins et une autre femme du nom de Martha Cates, était en feu. Les portes étaient solidement barricadées et il a fallu les abattre pour pénétrer dans la maison incendiée. Wade a été trouvé sans connaissance au pied du lit de sa mère et a été emporté en lieu sûr, mais il est mort au bout de quelques minutes. Sa mère était déjà morte et affreusement brûlée. On a eu ensuite beaucoup de difficultés à retrouver Mme Cates, et quand on a réussi à la retirer des flammes elle était dans un état si pitoyable qu'elle a rendu le dernier soupir presque aussitôt.

Cependant on a trouvé dans les poches de Wade un tranchet de cordonnier tout ensanglanté et un flacon renfermant de l'arséniate de cuivre. Une enquête a été ouverte et l'on a découvert alors que ce misérable avait assassiné sa mère et Mme Cates, avait mis le feu à la maison et s'était enfin donné la mort. Mme Cates, veuve d'un ancien soldat, et recevant une pension à ce titre, vivait depuis plusieurs avec Mme Hoggins, qui était une de ses amies d'enfance. Or, il paraît que Wade s'était approprié et avait dissipé une somme de $3,800 appartenant à Mme Cates et que le jour même du crime il devait être appelé à en rendre compte.

Suite des dépêches sur la 3e page.

Brave sauvetage

Lundi après-midi, l'un des matelots de la barque "Wm Leavitt", en déchargement au quai Tweddell, Québec, est tombé pardessus bord en puisant de l'eau. Comme il ne savait pas nager, il se serait infailliblement noyé si M. John Byrne, contre-maître de l'Association des treuils à vapeur, qui travaillait sur le bâtiment, ne s'était bravement élancé à son secours, au risque de sa propre vie. Il était temps, car le matelot s'était enfoncé deux fois déjà, lorsqu'il fut empoigné par M. Byrne qui le maintint à flot jusqu'à ce qu'on lui lançât une amarre à l'aide de laquelle les deux hommes furent hissés à bord.

Avis spéciaux

S. Carsley manufacture toutes sortes de parapluies, et par suite, il vend la meilleure qualité.

—Les dames devraient faire une visite chez S. Carsley et y examiner le dernier lot de nouveautés en jerseys, c'est certainement le plus beau stock qui se voit vu dans cette ville.

Heureux pensionnaires

Le juge Dandurand a rendu hier un jugement important en cour de police, dans la cause de Joseph Beauchamp, hôtelier, pour vente de boisson le dimanche. Le défendeur était accusé par le Revenu d'avoir vendu de la boisson à un de ses pensionnaires qui recevait quelques amis à sa chambre, le dimanche en question.

Le juge a renvoyé l'action avec dépens en disant que la loi de 1879, permet à un hôtelier de vendre de la boisson à ses pensionnaires et que celle de 1887 ne la révoque pas.

Un curieux cauchemar

Hier, un nommé Horm des Lespérance, demeurant à Longueuil, est venu au poste central et a raconté une histoire fantastique ; il dit qu'en passant sur la rue Notre-Dame, il rencontra une italienne qui vous donnent des concerts si amusants avec leur orgue de Barbarie, et que celle-là l'empoigna, dit il, par sa cravate et ne voulut plus lâcher prise. Il venait se confier à la police avec sa proie, dont il ne pouvait plus se défaire. Le sergent s'aperçut de suite que notre homme avait une araignée au plafond et le fit enfermer dans une des cellules. Lespérance a dit venir de Montana il y a quelques semaines et avoir été sous l'influence de la boisson depuis ce temps-là. C'est probablement ce qui l'a conduit dans l'état où il est maintenant. Il sera examiné par le docteur de la ville et envoyé à l'asile, s'il y a lieu.

En allant au malade

Hier matin, sur les cinq heures, M. l'abbé Henri Balthazard, de Ste Brigide, se rendait chez un malade pour lui prodiguer les secours de son ministère, lorsque le cheval prit le mors aux dents et renversa la voiture. Le conducteur reçut quelques contusions qui ne sont pas dangereuses. M. l'abbé, dans sa chute, se disloqua une épaule, et fut obligé de rebrousser chemin et ne fut de retour à son presbytère que sur les sept heures.

M. le Dr Belhumeur fut mandé en toute hâte et avec l'aide de MM. David Lafond, William Murray et Evariste Carreau, quelques amis qui s'étaient rendus au presbytère, il parvint à réduire la luxation.

M. Balthazard souffre beaucoup mais heureusement il n'a reçu aucune blessure grave. Il dit qu'il est heureux que l'accident soit arrivé alors qu'il allait exercer son ministère.

PETITE CHRONIQUE

—M. Mercier a, hier, fait la visite du palais de justice et de la nouvelle cour des Magistrats.

On rapporte un grand nombre de cas de fièvre typhoïde à Windsor, Ont., et l'école catholique de cet endroit a été fermée.

—On annonce le mariage prochain de Mlle Church, fille de l'honorable juge Church, avec un avocat distingué de New York.

—Tous les numéros du New-York Illustrated News, exposés en vente à Kingston, ont été saisis par les autorités comme une littérature immorale.

—Nous sommes heureux d'annoncer que le comité des chemins a songé hier après midi à faire enlever la boue qui séjournait devant le Palais. Mieux vaut tard que jamais !

—Il nous fait plaisir d'apprendre que M. l'échevin J. E Hétu M. D. de Trois-Rivières a été nommé maire de cette ville en remplacement de l'hon. Mailhot qui a été fait juge. M. Hétu est un national.

—Il paraît que le principal de l'Université McGill ne s'accorde pas avec le professeur Murray sur la question de la co-éducation des sexes, et que M. Murray viendra peut-être à se retirer de l'université pour cela.

—On rapporte que M. Narcisse Laberge, fils de M. Pierre Laberge, de l'Ange Gardien, est décédé subitement samedi dernier. Il était parti depuis quelques instants pour travailler aux champs, quand il se sentit tout à coup indisposé. Il s'en retourna à sa demeure où il expira au bout de quelques minutes.

—Mme Fessington, de la rue Coursol, montait en voiture la Côte des Neiges, lorsqu'elle vit venir une voiture lourde chargée de bois. Elle fit signe au conducteur, de prendre garde, mais par imprudence ou accident la voiture chargée frappa Mme Fessington qui eut le bras broyé entre les deux roues.

—Hier, une jeune femme, Lizzie Whelan, arrivée dernièrement de Toronto, se promenait sur la place Victoria, son enfant dans les bras. Elle voulut s'asseoir sur le bord de la fontaine et échappa le petit malheureux à l'eau. Le constable Flynn accourut et sauva le bébé.

L'indigne mère était ivre ; elle est condamnée à $10 d'amende ou à 3 mois de prison.

Une dame charitable s'est chargée de l'enfant.

—M. Hugh R Robertson, propriétaire du fameux radeau, construit dernièrement à Jorgins, Nouvelle-Ecosse, et remorqué jusqu'à New-York, est en train de se faire une célébrité. Le succès de son entreprise à Joggins a éveillé l'attention de tous les grands commerçants de bois du continent. M. Robertson est revenu à Halifax dimanche dernier. Il doit partir sous peu avec sa famille, pour aller se fixer, du moins temporairement, sur la côte de l'Océan Pacifique. Il a fait un engagement avec une grande compagnie américaine pour remorquer à la mer trois immenses radeaux de bois de construction, un à San Francisco et deux à Valparaiso. Une autre compagnie a aussi retenu ses services pour faire construire un semblable radeau près de Carolina et le faire remorquer à New-York.

Attention—Il n'y a pas de médicament dont le besoin se fasse tant sentir et qui apporte un soulagement plus grand à l'humanité que le *Remède du Père Mathieu, l'antidote de l'alcool.*

Chauffez jusqu'à 60 degrés !

Un jugement très intéressant pour les propriétaires d'hôtels et de maisons de pension a été rendu hier, dans la cause de Fleming contre Huot, en *délibéré* depuis plusieurs mois. Fleming, le 1er septembre 1887, avait pris sa pension chez la défenderesse en s'engageant à payer $14 par mois, rendant un an à partir de cette date. Vers la mi octobre de la même année, les pêles n'étaient pas montés dans la maison et les pensionnaires en souffraient. Le demandeur, après avoir mis la dame de céans en demeure de lui fournir une somme de calorique raisonnable, se résolut à déménager.

Ses meubles et ses habits furent retenus par la défenderesse pour le paiement de sa pension pendant le reste de l'année.

Fleming a pris une saisie revendication qui a été contestée. Il fut prouvé à l'enquête que le thermomètre ne marquait que 50 degrés, dans la maison, pendant la semaine qui précéda le départ du demandeur.

La cour a jugé qu'un hôtelier et un propriétaire de maison de pension étaient tenus de traiter leurs pensionnaires en bon père de famille, et que pour cela, le mercure devait atteindre au moins 60 degrés, la marque du "tempéré" sur le thermomètre Farenheit.

La décision du tribunal était basée sur plusieurs précédents, entre autres sur le jugement du juge Vanfelson dans la cause de Perrick et al vs Rasco, cause où des officiers d'un régiment anglais en garnison à Montréal s'étaient plaints d'un hôtelier pour le même motif. L'action du demandeur pour $140 a été maintenue par la cour avec dépens contre la défenderesse.

Nominations

La *Gazette Officielle* de cette semaine contient les nominations suivantes :

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, de nommer John Mooney, écuyer, du village du Portage du Fort, greffier de la Cour de Circuit, pour le comté de Pontiac, à Portage du Fort, en remplacement de Charles J. Rimer, écuyer, décédé.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur en conseil, de nommer Albert Bernier et Pierre Raymond Martineau, écuyers, avocats, de Montmagny, conjointement protonotaires de la Cour Supérieure, greffier de la paix pour le district de Montmagny.

Aussi Robert Scott, écuyer, greffier de la Cour de Magistrat pour le comté de Pontiac, à Fort Coulonge, en remplacement de George Camron qui a donné sa démission.

Noyé en voyage

Un jeune homme de St Augustin, comté des Deux Montagnes, nommé Zotique Rochon, vient d'être victime d'un accident fatal à la Colombie Anglaise. Il était parti il y a un mois, de Montréal où il demeurait temporairement depuis quelques années, pour aller travailler à la Colombie Anglaise, avec deux autres jeunes gens, dont l'un, F. Guindon, de St Augustin. La semaine dernière, ses parents ont reçu de ce dernier une dépêche, leur apprenant qu'il s'était noyé accidentellement. Il paraît qu'il travaillait sur le bord d'une rivière, lorsqu'il a tombé à l'eau et a disparu sous une pile de billots. On ignore encore si le corps a été retrouvé.

Le défunt n'était âgé que de vingt-deux ans et appartenait à une bonne famille de St Augustin.

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.00 la boîte.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Rousselures et taches au visage enlevées pour toujours. Comme par le passé quant aux poudres pour le visage, en rendre la fraîcheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons toujours en mains la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

A. E. LACROIX,
Successeurs de Mme Desmarais
1263 rue Mignonne
Coin de la rue Ste-Elizabeth.

Guérison des Sourds

Les tympan d'oreilles paten-tentés, améliorés et bourrés de Peck, guérissent parfaitement la surdité qu'elle soit causée par le froid, la fièvre ou la maladie du tympan naturel. Invisible, confortable, toujours en position. On entend distinctement la musique, la conversation et même les chuchottements. Adresses-vous en anglais si possible à F. HISCOX, 853 Broadway, coin de la 14ème rue, New-York, pour avoir un livre de référence illustré, GRATIS. *Illustrated book of proofs.* 38-1a-mis

LA SCIATIQUE, L'INDIGESTION, LE Rhumatisme, les Rhumes, la Débilité Nerveuse, la faiblesse de reins, la Neuvralgie, la maladie des organes, sont soulagés immédiatement et guérit constamment si non l'argent sera remis au patient) par les ceintures électro-curatives de Norman. Toute consultation et catalogue envoyés gratis. A. NORMAM, M. E., 4 rue Queen, (Toronto.) 14-mis 27m

Maison de Santé

POUR LES ALIENÉS ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC,
—SOUS LA DIRECTION DES—
FRERES DE LA CHARITE.

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté de la dite église près Montréal, P. Q.

J. E. Mauffette, L.C.D

CHIRURGIEN-DENTISTE

No. 1985 RUE NOTRE-DAME.

On administre le Gaz.

HONAN & LAROSE

AVOCATS et SOLLICITEURS
163 Rue St Jacques
MONTREAL

M. HONAN, L. L. D.
WILFRID LAROSE L. L. B., M. A.

REPRODUCTIONS

LA PREDICATION

(Suite)

Le beau sermon en trois points, avec exorde, proposition et péroraison, où tout se tient et s'enchaîne, où les parties se déduisent habilement l'une de l'autre, de telle sorte qu'on n'établisse rien dans celle-ci qui n'ait été prouvé dans celle-là, et qu'on n'arrive à la conclusion qu'après avoir amplement démontré les prémisses ; où toutes les bienséances oratoires sont observées de manière à ce qu'il n'y ait rien que de conforme aux préceptes des bons auteurs, et où, enfin, tout est si bien réglé et ordonné que le prédicateur lui-même est astreint à déposer exactement sa barrette après l'exorde et à la reprendre de même à la péroraison, et qu'il doit avoir soin de s'arrêter après chaque point pour que l'auditoire ait le loisir de tousser et de cracher en mesure; ce beau sermon classique, c'est celui dont le dix-septième siècle a donné le plan et le modèle. On ne saurait admettre que ce soit là l'idéal de la chaire.

Bossuet lui-même, qui a excellé dans le genre classique, ne doit être, ce nous semble, proposé comme modèle qu'avec précaution. De lui il faut surtout prendre l'art de traiter les saintes Ecritures, la leçon de langage, l'habitude de bien dire. Pour la manière générale, il est trop ingénieux, trop savant, trop haut. Bossuet, prêché dans la plupart de nos auditoires de paroisses, et non seulement à la campagne, mais à la ville, ne serait pas compris. C'est ce qui arrive le plus souvent à ceux qui imitent ce grand genre. Les sermons de Bossuet et de Bourdaloue, admirables en eux-mêmes, étaient faits pour un auditoire de cour et de ville tel qu'il n'y en a plus guère, s'il y en a. Il faut bien se persuader que la masse est incapable de suivre une thèse, un discours en forme, une idée à longs développements. Tous les jours, on voit des auditoires s'endormir sous des sermons composés dans toutes les règles, fort bien conçus et très bien écrits. A notre avis, et c'est bien l'enseignement du P. Longhaye, il faudrait éviter pardessus tout en chaire la thèse, la spéculation, le développement didactique en trois points sur un texte laborieusement amplifié, comme aussi le trop beau langage, les longues phrases, les périodes. Le sermon, pour être à la portée des auditeurs, demande une forme plus libre, un genre plus personnel, moins d'apprêt et plus de naturel.

L'écueil ordinaire des prédicateurs est de vouloir faire un beau discours en règle. Après avoir souffert tour à tour des abus de la scolastique et de ceux de l'érudition, la prédication pâtit maintenant de la rhétorique. La chaire déclame depuis le dix-huitième siècle, et cela est aussi vrai de tous les meubles tapageurs et de mauvais goût qui portent ce nom, que de la parole plus humaine que divine qui y retentit trop souvent.

L'idéal, la vraie réforme, c'est de ramener la chaire à la prédication apostolique. Avant tout, il faut prêcher Jésus-Christ, le prêcher avec toutes les ressources de son esprit et toutes les puissances de son âme, le prêcher soi-même, non par imitation, mais avec conviction, avec naturel ; non pas en l'air, mais en s'adressant à ceux qui vous écoutent, et de manière à instruire et à toucher l'auditoire.

C'est la leçon qui ressort de tout l'ouvrage du P. Longhaye. L'étude des maîtres lui sert à dégager les lois essentielles, immuables de la prédication. Elle lui a été surtout l'occasion d'exprimer ses propres idées. En homme supérieur, le P. Longhaye a étudié les maîtres surtout en lui. L'enseignement qu'il en tire est des plus féconds, et aujourd'hui il pourra paraître nouveau. C'est presque une nouveauté, en effet, tant la chaire, au moins dans la ville, est sortie de sa voie naturelle, de rappeler que l'objet essentiel, unique de la prédication c'est l'Evangile avec Jésus-Christ, l'Evangile sous la triple forme du dogme, de la morale et de l'apologetique, l'Evangile fécondé par la théologie et la liturgie. Avec quelle haute science, quelle force de raison, quel rare sens pratique le P. Longhaye établit ce point, qui est le tout de la théorie sacrée !

Après l'objet de la prédication, l'auditeur. Il faut connaître l'auditeur et le considérer pour agir sur lui. En général, ce que le prédicateur oublie le plus, c'est l'auditeur. Il parle plus pour lui-même que pour ceux qui l'écoutent, préoccupé, après avoir écrit un sermon de bureau, de le réciter exactement. Tout son rôle semble être de transporter le le morceau du cabinet dans la chaire. Le P. Longhaye explique *excellemment* que la prédication évangélique doit être une communication personnelle, cordiale, de l'orateur à l'auditeur. Dire quelque chose à quelqu'un, voilà la règle simple et féconde de l'éloquence de la chaire. Etre soi en parlant, parler pour dire quelque chose sur le sujet essentiel de la prédication, bien parler pour se faire comprendre et goûter, et enfin parler à quelqu'un, parler pour lui, s'adresser directement à son auditeur, c'est le secret du véritable orateur sacré. Le plus souvent, les sermons, même les meilleurs, ne sont que des dissertations ; ils ne paraissent pas avoir été composés pour ceux à qui on les adresse. Le prédicateur s'y prend mal ; il écrit sans songer qu'il doit parler, et que sa composition est un discours. Dès le moment qu'il écrit, l'auditeur doit lui être présent à l'esprit et il doit lui-même commencer de lui adresser la parole. Ce n'est qu'à cette condition-là que la récitation ne nuira pas au naturel du débit et qu'on sentira dans le discours, non seulement l'art de la composition, mais la vie, l'accent personnel et communicatif, l'accent de l'âme parlant à l'âme.

(A continuer.)

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria,
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait : Je l'adore :
Depuis, tous ses enfants ont pris du Castoria.

Personnel

Mme P. Bornier, modiste de Paris, a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'elle habite maintenant le No 92 de la rue Lagauchetière. jno 8

—Il n'y a pas de meilleurs emplâtres pour les femmes que les *Female Plasters* du Dr Larivières, Manville, R. I. Envoyées sur réception de 25 cts en timbres-postes. 195-3ms

JAMES PYLE'S

PEARLINE

LA GRANDE INVENTION
POUR LAVAGES FACILES

Avec Eau dure ou douce, chaude ou froide, sans injurier ni ses mains, ni ses étoffes !

Aucune famille pauvre ou riche ne saurait s'en passer.

Vendue chez tous les épiciers, mais sans aux vilies imitations. LA PEARLINE n'est fabriquée que par

JAMES PYLE, New-York.
1e-mw-13 ms

VIANDES
EN CONSERVES CÉLÈBRES
D'ARMOUR

Bœuf en conserve (Corned Beef), en boîtes 1 lb., 2 lbs, 4 lbs., 6 lbs. et 14 lbs.

Langues de bœuf :
Langues pour déjeûner.
Bœuf séché haché.
Magnifique tête en fromage.
Pieds de cochons désossés.

Vendu en gros par

L. Chaput Fils & Cie. — Caverhill, Hughes & Cie
D. Hatton, — Hudon, Hébert & Cie.
Lockerby Bros. — J. A. Mathewson & Cie
N. Quintal, Fils & Cie. — Ransom, Forbes & Cie.
Tees, Wilson & Cie.

Achetez la fameuse Graisse Armour et le Lard désossés de Morgan (SHORT CUT CLEAR PORK).

JAMES ALLEN
AGENT,
6, Rue St. Nicholas, Montréal.
ARMOUR & CO,
CHICAGO.

CASTOR-FLUID !

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraîchissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les pellicules mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles, 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY
Chimiste-Pharmacien
144 rue St Laurent.

Jan-2f

GILLETT'S
POWDERED
LYE
99 POUR CENT
Le plus Pur, le plus Fort, le Meilleur

Prêt à mettre en usages en aucune quantité pour faire le savon, la Lessive Désinfecter dans cent autres cas. Une boîte équivaut 20 livres de Sal Soda.

Ne vente chez tous les épiciers et pharmaciens

E. W. GILLETT. Toronto.

PERTE DU SOMMEIL

L'insomnie et les songes terribles sont des signes certains et avancés de l'épuisement du cerveau. Le cerveau puise dans un sommeil salutaire la force nécessaire aux devoirs du lendemain. Mais quand le système nerveux a été surchargé de travail, il lui devient impossible de contrôler l'esprit qui est tracassé par le travail tout aussi bien que pendant le jour, et le cerveau n'a pas le temps de recouvrer son énergie. Les remèdes les plus propres à cet état de choses, sont les sédatifs, les laxatifs, les toniques pour les nerfs et tous les régulateurs des fonctions générales. Le Coca et le Célèri sont les sédatifs recommandés, et toute leur grande efficacité se fait sentir dans le Célèri Composé de Paine. En outre il contient, dans des proportions scientifiques, les meilleurs remèdes de la Matière Médicale contre la constipation les dérangements du foie et des reins. Voilà une très courte description du remède qui a donné un doux repos à des milliers de personnes, du soir au matin agitées par l'insomnie, ou dont les songes effrayants sont la cause que ces personnes sont plus fatiguées et plus abattues au réveil qu'au coucher. Toutes les vieilles personnes nerveuses, débiles et troublées par l'insomnie trouveront une grande vigueur et une santé parfaite dans le puissant tonique pour les nerfs, le Célèri Composé de Paine.

Prix $1.00.

Vendu par les Pharmaciens, Circulaires gratis.

Wells, Richardson & Cie., Montreal, P. Q.

PROVINCE DE QUEBEC
Département des terres de la Couronne.

SECTION DES BOIS ET FORETS

Québec, 9 août 1888.

Avis est par le présent donné, que, conformément aux dispositions de l'Acte 36 Victoria, chapitre 9, les coupes de bois suivantes seront mises à l'enchère, dans la salle de ventes du Département des Terres de la Couronne, en cette ville, mercredi, le 17 octobre prochain, à 10½ A. M., aux conditions insérées plus bas, savoir :

Agence du Haut Ottawa

	milles carrés
Location No. 7, 1er rang, Bloc A	16¾
" " 8, " "	16
" " 9, " "	29½
" " 11, " "	40
" " 12, " "	37¾
" " 10, 2e rang	50
" " 11, " "	50
" " 12, " "	50
" " 2, 3e rang	50
" " 3, " "	50
" " 4, " "	50
" " 5, " "	50
" " 6, " "	50
" " 7, " "	50
" " 8, " "	50
" " 9, " "	50
Location No. 10, 3e rang Block A	50
" " 11, " "	50
" " 12, " "	50
Location No. 502, Rivière Coulonge	3
" Arrière Rivière Gatineau	58
" Ile Calumet	3¾
	904¾

Agence du Bas Ottawa

	milles carrés
Location L Rivière-Rouge	25
Location Canton Beresford	6½
Location Canton Chertsey	9½
Total	40 5/6

Agence de la Chaudière.

	milles carrés
Location Canton Langevin No. 2	38
" " " No. 3	29
Total	67

Agence de Montmagny

	milles carrés
Location Canton de Bellechasse	9¾

Agence de Saint-Maurice

	carrés milles
Location Batiscan No. 7 Est	24

Agence de Rimouski

	milles carrés
Location arrière Rivière Humqui	8
" Nemtayé No. 2	48½
" arrière Awantjieh	38
" Rivière Causapscul No. 1 Nord	6
" Canton Saint-Denis	15
Total	105½

Agence du Lac St. Jean

	milles carrés
Location Rivière Petite Péribonka, No. 120	25
" Rivière Petite Péribonka, No. 121	50
" Rivière Petite Péribonka, No. 122	50
" Rivière Petite Péribonka, No. 123	50
" Rivière Petite Péribonka, No. 124	50
" Rivière Péribonka No. 125	40
" " " 126	42
" " " 127	50
" Rivière Mistassini " 128	2
" Rivière aux Iroquois, No. 129	15
" Rivière Ha! Ha., No 130	10
" Rivière Shipehaw " 61	9
" Ouiatchouan Est " 131	12
" " " 132	13
" " Ouest " 133	13
" " " 134	8½
" Arrière Ouiatchouan O., No. 135	16
" Arrière Ouiatchouan O., No 136	20
" Lac des Commissaires, sud est No. 137	30
" Arrière Lac des Commissaires sud-est No. 138	20
" Lac des Commissaires, sud-ouest, No 139	24
" Arrière Lac des Commissaires sud-ouest, No 140	20
" Metabetchouan " 141	37
" " " 142	25
" Lac Kiskisuik No. 143	18
" Metabetchouan No 144	40
" Lac Kamamintigongue, No. 145	35
" branche N.-E. de la rivière Ste-Marguerite No. 146	79
" N.-E. de la rivière Ste-Marguerite No. 147	89
" canton Ducreux No. 148	53½
" canton Dequen No. 149	12½
" " " 150	23
" " " 151	23
" rivière Pikauba No. 152	18½
" arrière rivière Peribonka, est No. 153	34
" Canton Boileau No. 154	32½
" Canton Boileau No. 155	13
" canton l'Allemant No. 156	16
" canton Ferland No. 157	4½
" canton Ferland No. 158	13
	1146½

Agence Grandeille.

	milles carrés
Location No. 1, 1er rang, Est Lac Témiscouata	36
" Canton de Parke No. 1	24
" " Raudot	6¾
" " Demers A	6¾
" " " B	18
" " Armand	19
" No 45 Rivière St. François	14
" No. 46	16½
" No. 47 Rivière Noire	38
	178 5/6

Agence de Bonaventure

	milles carrés
Location Ruisseau Tom Ferguson	16
" Rivière Escuminac	9
" Ruisseau Glen	2
" Ruisseau Marshall	3½
" Rivière André	4½
" Canton de Carleton	1
" Canton de Hope sud	5
" Rivière Nouvelle No 2	50
" " No 3	24
" " Branche Ouest	30

SOMMAIRE

PREMIÈRE PAGE.—Télégraphies—Nouvelles — Rapports — Reproduction—Etc.

DEUXIÈME PAGE—Parmi les innombrables mensonges de "La Minerve"—Deux honnêtes compères—La réception d'hier—Eglise canadienne-française.

TROISIÈME PAGE.—Edition du midi—Feuilleton : Patira.

L'ETENDARD,

JEUDI, 11 OCT. 1888

Parmi les Innombrables mensonges DE LA "MINERVE"

Nous avons, hier, cité l'autorité des Révérendissimes Cardinaux inquisiteurs généraux, établissant, par l'organe de leur préfet, le Card. Patrizi, combien était mal fondée la calomnie de la *Minerve* affirmant que le *Programme catholique* avait été condamné à Rome.

Or, outre cette fausseté, la *Minerve* affirmait dans le même article que :

En vue de supplanter la "Minerve" dans l'estime du clergé, et croyant peut-être une alliance possible avec le libéralisme mitigé du National, un groupe de jeunes conservateurs de talent, mais un peu remuants, lancèrent alors un programme catholique à l'usage de nos hommes politiques, *et firent temporairement scission avec notre parti politique, le parti conservateur.*

Voyons comme tout cela est mensonger.

L'organe calomniateur avait oublié sans doute que, dès le mois de mars 1873, cinq documents assermentés par neuf citoyens honorables, parmi lesquels étaient *quelques uns de ses chefs actuels, la démentent absolument* ; de plus, qu'elle a elle-même adopté le programme catholique et publié en 1881 dans ses propres colonnes la réfutation de ses dires d'aujourd'hui.

***

Ces déclarations assermentées racontent toutes les circonstances dans lesquelles a été projeté, décidé, puis rédigé le document auquel plus tard, un journaliste, *sans le consentement et même hors la connaissance des auteurs* du dit document, *donna le nom de "Programme catholique."* Or, on y lit, entre autres choses, ce qui suit :

Nous fîmes part à ces Messieurs du projet que nous avions formé de les réunir, *pour aviser ensemble aux moyens de faire cesser, s'il était possible, la division regrettable qui existait parmi les journaux et les hommes politique de la Province de Québec, sur les questions religieuses alors débattues, et prévenir, s'il en était encore temps, les causes qui devaient ultérieurement rendre toute entente et toute union impossibles et ruiner définitivement le parti conservateur.*

Et vous affirmez *modestement* digne organe Chapleau, que tout cela était *"en vue de supplanter la Minerve dans l'estime du clergé !"*

Mais continuons :

Nous insistâmes sur le fait qu'une portion de la presse soi disant conservatrice commençait à professer ouvertement le libéralisme et travaillait à paralyser les efforts que faisaient les écrivains ultramontains pour *assurer le triomphe de certaines vérités* et de certains droits de l'Eglise déniés ou méconnus, en travestissant leurs intentions et en cherchant à faire croire qu'ils n'étaient inspirés que par ambition personnelle et par hostilité pour le parti au pouvoir.

La conversation étant échangée sur ce sujet, je constatai que toutes les personnes présentes partageaient complètement cette manière de voir.

Nous nous demandâmes alors, obligés que nous étions par notre position, de prendre une attitude déterminée, soit dans les débats publics, soit dans la presse, sur ces questions dont la politique s'était emparée, quelle était la ligne de conduite la plus sage à suivre *afin d'arriver avec plus d'efficacité, à faire reconnaître dans toute son intégrité, la doctrine de l'Eglise, à empêcher l'immixtion indue de l'Etat dans le domaine de l'autorité ecclésiastique, à prévenir par là même la division et la ruine du parti conservateur*, à faire taire enfin les préjugés qui avaient été soulevés contre la presse catholique et *répondre à l'accusation* portée contre elle de vouloir, par l'attitude qu'elle avait déjà prise, *ruiner ce parti politique.*

Nous nous accordâmes à penser que, *pour enlever tout prétexte à ces fausses interprétations, il convenait tout d'abord que les écrivains ultramontains fissent, tous ensemble, d'une manière bien précise et bien catégorique, une déclaration de leurs principes et de leurs opinions ainsi que du but qu'ils voulaient atteindre, en les étayant sur des propositions si claires qu'elles ne pûssent donner aucune prise au préjugé ou à la malveillance, mais ramener, au contraire, l'entente entre tous les vrais catholiques et les bons conservateurs.*

Ce que nous désirions *étant le triomphe des Droits de l'Eglise*, et d'un autre côté, n'étant pas mûs par des sentiments d'hostilité contre le parti conservateur, mais au contraire *voulant le soutenir*, le considérant comme celui qui offrait le plus de garanties au point de vue des principes religieux et sociaux, il s'agissait, dans notre opinion de déclarer tout simplement :

1o Que, en tout, nous prenions pour règle de notre conduite et de nos écrits, non pas tel ou tel système, non pas telle ou telle théorie, mais : La Doctrine de l'Eglise, purement et simplement ;

2o *Que nous appartenions au parti conservateur, et que, dans le but d'assurer son triomphe, nous donnerions le support le plus découé à tous les conservateurs honnêtes et de principes.*

Cette attitude nous paraissait tellement raisonnable et tellement inattaquable au point de vue catholique et conservateur, que nous ne pouvions concevoir que quelques conservateurs catholiques refussassent de l'approuver.

Nous croyions donc sincèrement que notre déclaration *allait servir de base à une union intime de tous les catholiques conservateurs, dans un même esprit et dans un même but*, et faire cesser les malheureuses divisions existant parmi nous.

Et vous affirmez effrontément, ineffable calomniatrice, que les auteurs de ce document "croyaient " peut être à *une alliance possible* " *avec le libéralisme mitigé du Na-* " *tional !* " et " *firent temporaire-* " *ment scission avec le parti con-* " *servateur* " !

***

Mais nous n'avons pas fini de citer :

Or, malgré certaines erreurs déplorables admises dans un groupe assez important du parti conservateur, les chefs de ce parti sont encore ceux de nos hommes politiques qui offrent le plus de garanties pour la défense de ces droits ; et la masse de ce parti lui-même est disposée à les accepter. Il est donc de notre devoir de travailler à faire disparaître tout ce qui tendrait à faire répandre les préjugés déjà soulevés à l'occasion de la défense des principes religieux, à démontrer que, *loin que ceux qui les défendent soient les ennemis des conservateurs, ils sont au contraire leurs plus sûrs alliés*, puisqu'ils professent *la seule doctrine qui soit une base solide pour ce parti ;* et que ce dernier *ne trouvera de salut que dans le triomphe de ces doctrines.*

Le résultat de cette première entrevue fut l'*adoption*, pour programme de notre conduite, de plusieurs propositions dont voici la substance :

1o Adhésion entière à l'enseignement de l'Eglise catholique, lequel doit être, en tout, pour un catholique, le *criterium* de la vérité.

2o Pour les protestants, liberté entière de leur culte et contrôle absolu de leurs affaires religieuses, tels que nous les réclamons pour les catholiques ;

3o *Attachement dévoué et persévérant au parti conservateur* que nous reconnaissons comme le seul parti dont les principes et les traditions puissent nous assurer la plénitude de nos droits religieux et nationaux.

4o *Appui loyal donné aux chefs de ce parti* que nous reconnaissons comme ceux, de tous les hommes politiques du jour, qui nous offrent le plus de garanties pour la défense des intérêts ci-dessus mentionnés.

De ces documents ressort, jusqu'à l'évidence, la preuve que déjà, *il y a dix-sept ans*, la *Minerve* et sa clique jouaient le rôle odieux qu'elles jouent aujourd'hui, celui de calomnier les meilleurs conservateurs.

Voyons en effet, par qui *entre autres* ces documents sont assermentés : que nos excellents bleus-torys ajustent bien leurs lunettes.

Nous, *Louis Olivier Taillon*, Benjamin A. T. de Montigny et *Sévère Rivard*, tous trois avocats de la Cité et du District de Montréal, après serment dûment prêté sur les Saints Evangiles, déclarons :

Nous sommes les personnes mentionnées dans l'*affidavit* ci-dessus, assermenté le trois mars..... devant C. A. Terroux, juge de Paix de Montréal, et donnant une relation détaillée des pourparlers qui ont amené la publication du "programme catholique."

Nous ayons lu attentivement le dit *affidavit*, et nous déclarons que tous les faits et circonstances y relatés, en autant que nous en avons eu connaissance personnellement et que nous y avons pris part, tel que relaté dans le dit *affidavit*, sont tous vrais, et nous avons signé.

Assermentés devant moi, à Montréal, le cinquième jour de mars mil huit cent soixante-et treize. | SEVERE RIVARD. B. A. TESTARD DE MONTIGNY. L. O. TAILLON.

CHARLES A. TERROUX, Juge de Paix. Pour le District de Montréal.

Ce M. Rivard était feu l'Hon. M. Sévère Rivard, conseiller législatif, et ce M. Taillon, le *chef actuel de la loyale opposition*, ...de Sa Majesté, il est vrai, mais surtout de l'opposition de l'excellente *Minerve* et de M. Chapleau :

Nous soussignés, *Siméon Pagnuelo*, avocat, ... de la Cité de Montréal, après serment prêté sur les Saints Evangiles, déclarons :

Que les faits relatés dans l'affidavit qui précède....., en autant que nous y sommes concernés spécialement, sont vrais, et nous avons signé.

Assermentés devant moi à Montréal, ce cinq mars mil huit cent soixante-et-treize. | S. PAGNUELO. .....

CHARLES A. TERROUX, Juge de Paix. Pour le District de Montréal.

GODEFROY LAMARCHE, prêtre, chanoine, de la Cathédrale de Montréal, et ALPHONSE DESJARDINS, avocat, chevalier de Pie IX, tous deux de la cité et du district de Montréal, étant dûment assermentés, déposent et disent :

Qu'ils ont pris communication de la déclaration assermentée ci-annexée.... au sujet des pourparlers qui ont donné lieu à la publication de l'écrit intitulé : "Le Programme Catholique."

Qu'ils sont les personnes mentionnées en la dite déclaration, et qu'en autant qu'ils y sont concernés personnellement et d'après ce qu'ils savent de l'ensemble des faits y relatés, cette déposition contient la vérité.

Et ils ont signé.

Assermentés devant moi, ce sixième jour de mars de l'année de N S. mil huit cent soixante-et-treize. | G. LAMARCHE, Ptre. APH. DESJARDINS.

CHARLES A. TERROUX, Juge de Paix, Pour le district de Montréal.

Certes ! quand on s'appelle Louis Olivier Taillon, Alphonse Desjardins, Siméon Pagnuelo, etc, l'on devrait avoir droit de cité dans la république *bleue* et n'en pas être exclu, même temporairement. Surtout, *La Minerve* devrait, ce semble, ne pas imputer à de tels hommes le crime de déloyauté envers *" l'organe progressiste"* de M. Chapleau.

Il est vrai que ces messieurs souffrent en silence et semblent même se délecter sous les gifles du maître :

" Vous nous fîtes, seigneur,
" En nous *gîflant* beaucoup d'honneur !

Mais il n'est pas bien, à *La Minerve*, d'abuser d'une telle longanimité.

Nous demandons maintenant à tout homme intelligent, honnête et désintéressé : Que reste-t-il de ces trois ou quatre numéros là, de la série actuelle des mensonges de *La Minerve ?*

Electeurs du quartier St Jean-Baptiste, Votez de bonne heure, demain pour John Lee le candidat des ouvriers.

DEUX HONNETES COMPERES

Notre bonne presse canadienne fournit tous les jours l'exemple de nouveaux exploits.

Hier, deux d'entre nos dignes plumitifs bleus, entre autres, se sont surpassés dans le genre *habile*. Pour bien les apprécier, imaginons le cas d'un détrousseur qui fait *l'honnête* métier de dévaliser les gens au coin d'un bois. Certes, il serait fort habile à lui et à l'un de ses compères aussi, que d'aposter ce dernier pour crier au meurtre ! au voleur ! dans le cas où *l'opérateur* serait pincé, afin de faire croire que le voleur n'est pas celui que l'on sait.

Car il peut arriver que l'une des victimes, ayant la poigne quelque peu solide, arrêterait *l'honnête industriel* et se mettrait en frais de le conduire au poste.

Le jeu qui convient, dans ce cas, un truc vieux comme le monde, c'est que les deux compères crient de façon à poser en victimes et à faire passer le volé pour l'agresseur.

***

Voyons maintenant si l'une des *opérations* de la *Minerve* et de la *Presse* ne ressemblent pas beaucoup au cas ci-dessus. Ces deux *frères de lait* sont devenus plus compères que jamais ; l'on sait comment et pourquoi. La *Minerve*, fort habile à manier le poignard de la calomnie, poursuit son œuvre mensongère de nous représenter comme des libéraux, des gens aux doctrines et aux actes condamnés par le Saint-Siège. C'est malicieux, c'est perfide, c'est mensonger, c'est canaille ! Mais, bah ! Dès lors que cela réussit auprès des dupes ! N'y a-t-il pas un monde d'*honorables* sacripants qui se sont élevés ainsi par la rapine, la spéculation véreuse et le poison de la calomnie ?

La *Minerve* lance donc ce jour-là son jet de venin, un jet plus gros et plus venimeux que d'habitude. Pour le coup, elle a bonne chance d'assassiner notre réputation. Mais qu'arrive-t-il ? voilà qu'à la calomnie gratuite, nous opposons des faits écrasants, un document romain, la décision des *Grands Inquisiteurs* parlant par *Son Eminence le Cardinal Patrizi.*

Vous calomniez donc, digne *Minerve*. Le programme catholique n'a pas été condamné, loin de là. Voilà donc la calomniatrice désarmée. Oui ! Mais le compère est là, pour faire croire du moins à quelques dupes que c'est le directeur de l'*Etendard* qui est l'agresseur. Le méchant ! s'être défendu ! avoir exposé la vérité ! avoir défendu l'honneur du programme contre la calomnie venimeuse ! C'est plus qu'un crime, c'est *" de la profanation" !* C'est une indigne *" exploitation religieuse" !*

Voyez plutôt, c'est l'honnête *Presse* qui parle. Est-ce par la plume du forçat Savary ? ou par celle du juif libre-penseur Helbronner ?

Ecoutons-la :

" M. le sénateur Trudel, *voyant*
" *que tout croule à ses côtés, que*
" *son œuvre s'effondre, que ses exi-*
" *gences même professionnelles* vis-à-
" vis certains protecteurs zélés
" *qui ont le tort de n'être plus de ce*
" *monde, révoltent ses meilleurs*
" *amis, veut tenter un dernier effort*
" *pour opérer une nouvelle tentative*
" *de carottage.*
" Le voilà *qui agite de nouveau*
" *la cause du programme catholi-*
" *que et qu'il appelle à son secours*
" *les mânes saintes du vénéré évêque*
" *Bourget.*
" C'est là simplement de la *pro-*
" *fanation* mise au service d'une
" *indigne exploitation religieuse.*"

La *Presse* du 10 oct. 1888.

Comprendra qui pourra ! N'importe ! les badauds pourront supposer tout un monde de vilaines choses, même en matières professionnelles. Comme canaillerie, comme insinuation perfide, ça ne serait pas indigne de la *Minerve.*

Et puis, ça apprendra au Directeur de l'*Etendard* à se défendre, quand lui et ses amis seront calomniés.

Feu Messire G. Lamarche

On nous prie d'annoncer que jeudi prochain, le 11, vers 10 h a.m. sera chanté au Séminaire de St Hyacinthe, un service solennel pour le repos de l'âme du regretté Messire Lamarche, mort en Juillet dernier et enterré dans le caveau de la chapelle du Séminaire. 2i 9o

—Les emplâtres du Dr Larivière guérissent les douleurs et les pesanteurs dans le bas-ventre et les reins. Prix, 25c. Adresse : Dr J. Larivière Manville, R. I. 195-3me

Consignation

M. Ed. Morin pharmacien, No 1789 rue Ste Catherine vient de recevoir par le "Miramichi" une importante consignation de la célèbre huile de foie de morue de Madame Edouard Lespérance de Percé, Gaspé. Cette huile qui est déjà si avantageusement connue parmi les membres du clergé et dans différentes communautés religieuses possède des qualités nutritives qu'aucune autre ne possède et est fabriquée avec le contenu le plus pur du foie de la morue, nous le recommandons au public en général. 1a-236

Un très grand choix de Capots en Seal, Mouton de Perse, Bokara, Chat sauvage et en loup. Chez,

HUBERT & COMTOIS, 1581 Ste Catherine.

Maisons recommandées

HOTELS

RICHELIEU, 45 St Vincent et 60 Place Jacques-Cartier.

RESTAURANTS

ALGOMA, 1634 Notre-Dame. Repas à toute heure. Boissons de choix.

CHAPELIERS

J. M. DESLAURIERS, 2031 Notre-Dame.

NOUVEAUTES

ARJAND FRERES, 111 St Laurent.

Portraits au Crayon

avec cadre pour $12.00 chez A. BAYARD, 1946 rue Ste Catherine.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

La réception d'hier

Une affluence considérable dans la salle du conseil de ville

Les répenses du Lt-Gouv.

NOUVEAUX DETAILS

Nous avons, dans notre édition d'hier après-midi, donné un rapport succinct de la réception du Lt-Gouverneur Angers, à l'hôtel de ville. Nous le complétons ce matin.

Son Honneur le lieut-gouverneur fit son entrée dans la salle du conseil à trois heures et demie. Il était accompagné du premier ministre de la province de Québec, l'hon. M. Mercier et de son aide de camp, de son secrétaire, M. Taché et de l'hon. M. Garneau.

Parmi les personnes présentes dans la salle nous avons remarqué, outre les échevins, les Hons MM. Garneau, Marchand, Trudel, sénateur, Archambault, C L, Chapleau, secrétaire d'Etat, Ouimet, orateur de la chambre des Communes, Lacoste, Taillon, Laviolette, Juges Doherty, Loranger, Jetté, Gill, MM. Hall, M P P, S Pagnuelo, D Masson, C. Chaput, Réal Angers, N. Bourgouin, H Beaugrand, E Tremblay, Jos. Melançon, Chef Hughes, Bergeron, M P, Dr Laberge, P M Sauvalle, Nantel, M. P. P., Beauchamp, M.P.P., Champagne, MPP, ex-échevin Stroud, Dr Mount, juge Desnoyers, A Dansereau, Dr Desmarteau, Narcisse Desmarteau, Vicomte de la Barthe, L O David, MPP, J J Curran, MP, Rouer Roy, R Bellemare, Ls Perreault, Robertson, H J Cloran, J O Pelland, J U Emard, Dr Hingston, Ch Glackmeyer, greffier de la ville, J X Perreault, et un grand nombre d'autres.

Cette cérémonie était encore rehaussée par la présence des dames de l'élite de la société canadienne.

L'adresse de la Cité a été lue au Lt.-Gouverneur en anglais par l'échevin White, et en français par l'échevin Préfontaine.

Le Lt.-Gouverneur répondit à cette adresse en ces termes :

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Impatient de visiter votre cité, j'espérais qu'un événement public auquel je pus prendre part m'y appellerait.

Les circonstances ne me favorisant pas, j'ai cédé au désir de vous faire une visite d'inclination. Avec un vif plaisir, je suis venu raviver une ancienne amitié. De votre part, vous avez outrepassé mon attente par l'éclat dont vous revêtez l'accueil qui m'est fait. Effaçant ma personnalité, j'attribue la munificence de cette réception aux sentiments de loyauté que vous professez pour notre Très-Gracieuse Souveraine, sentiments toujours prompts à se manifester à la moindre occasion.

Avant que le découvreur de ce pays mit le pied sur l'emplacement de notre ville, remontant le Saint Laurent, il releva bien des hâvres spacieux et commodes, bien des promontoires majestueux.

Aux uns il conserva leurs noms primitifs ; à d'autres il en donna de nouveaux ; mais à aucun il n'avait encore donné d'épithète, quand arrivé au sommet de la montagne il fut ravi de la beauté du spectacle. Vit-il comme dans un mirage votre ville de 1888, lorsqu'il la nomma "Mont Royal" !

Votre cité était baptisée,—sa carrière tracée,—sa couronne prophétisée. Le temps et vos œuvres devaient en parer son front. Et royale elle est par son commerce, son hâvre artificiel. Royale par ses industries, ses manufactures, sa richesse ; royale, par ses institutions, ses universités, ses collèges, ses écoles, ses bibliothèques publiques, ses palais.

Royale elle est encore par l'esprit d'entreprise et le génie des affaires qu'elle inocule avec le droit de cité.

Cet esprit d'entreprise se sent même, par temps, à l'étroit, dans le cercle de votre marché ; il embrasse alors la Puissance entière

Le pacte fédéral avec la Colombie Anglaise, comportait qu'une voie de communication devait rapprocher l'Ouest de l'Est. Les gouvernements en avaient décidé la construction ; mais l'exécution en était lente.

Les uns, effrayés de la magnitude de l'entreprise, la projetaient par tronçons ; les plus résolus en proclamaient la nécessité immédiate ; mais la surveillance d'une œuvre aussi colossale par un ministère déjà chargé de l'administration d'un pays aussi étendu que le nôtre était presqu'impossible. L'œuvre traînait, la confiance dans le résultat allait chanceler, quand cinq de nos concitoyens dirigés par Monsieur le Maire, leur aviseur légal, formèrent un syndicat se chargeant de la construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, et l'achevèrent 5 ans avant le terme conventionnel. La voie au Japon et à la Chine, par la route du Saint-Laurent, est ouverte, et le terminus qui à l'origine devait être au nord du Lac Nipiseing, est placé au centre de votre cité.

Un autre caractère distinctif du citoyen de Montréal est l'amour et la reconnaissance qu'il porte à sa cité.

A-t il atteint le but proposé, fait fortune, que jamais il ne songe à la quitter pour mener ailleurs une vie de loisir et d'ostentation. Il se fixe ici, il bâtit des châteaux, il fonde des usines, il érige des manufactures qui distribuent aux mains industrieuses de la classe ouvrière la tâche de chaque jour. Ne travaillant plus pour lui-même, il apporte aux cabinets des directeurs de vos institutions, le fruit de ces conseils, l'expérience et la prudence, dons du temps.

Un devoir accompli semble lui en indiquer un autre. Jamais il ne se dit : " J'ai fait ma part ! " Est-il au nombre des pairs, à la table du Conseil Privé, qu'il trouve encore le loisir et le dévouement de présider le gouvernement civique de cette cité qui chiffre un budget plus élevé que bien des principautés d'Europe.

La richesse qui souvent développe l'avarice, fait naître chez nos concitoyens, la philanthropie. Je ne puis résister au désir de rappeler l'exemple donné par ces deux grands citoyens de votre ville, qui tenant $100,000 sur chacun des doigts de leur main gauche, déposent de concert, sans bruit, un million dans la cassette d'un hôpital pour le soulagement des malheureux et des infirmes.

Monsieur le Maire, vous avez dans des termes bienveillants et élogieux, fait allusion à l'influence salutaire que le titulaire de ma charge doit exercer sur les affaires publiques et la société.

Veuillez croire que mon plus ardent désir est de voir continuer et cimenter l'accord et l'union des races qui composent notre population ; de voir notre province prospérer et jouir également des avantages du gouvernement responsable qui doit être l'expression réfléchie de la volonté de la majorité subordonnée à la constitution, à la justice, à l'équité et à la prudence.

Monsieur le Maire et Messieurs, je ne puis terminer sans vous exprimer les sentiments de gratitude que j'éprouve pour l'accueil que vous venez de me faire et l'urbanité que la population de cette ville m'a témoignée dès mon arrivée ici ; ces marques de confiance reçues de la métropole de la Puissance, me fournissent un puissant encouragement au service des intérêts publics.

Vient ensuite l'adresse de l'Association St Jean-Baptiste. Son Honneur y répondit éloquemment.

Nous donnerons cette réponse dans notre prochaine édition.

Immédiatement après M. Dansereau fils s'avança et lut l'adresse de la société St Patrice. Elle provoqua la réponse suivante de Son Honneur :

Monsieur le Président de la Société St Patrice,

Messieurs,

C'est avec une grande satisfaction que je reçois votre adresse exprimant votre haute appréciation du gouvernement responsable. Aucun de nous ne peut oublier que ce fut un des premiers présents du règne de Notre Gracieuse Reine, et que les libertés et les franchises accordées à notre peuple ont été mises en pratique avec tant de sagesse qu'elles se sont transformées en un gouvernement responsable et elles ont donné naissance à la Confédération qui a fait cette grande Puissance.

Vous pouvez être certains que personne n'est plus jaloux que moi, de voir vos droits constitutionnels exercés avec cet esprit libéral qui tend à établir l'harmonieux usage.

L'expérience de vingt années montre que notre Législature Provinciale a fait un usage des plus judicieux de nos pouvoirs législatifs, et aucune autre dans la Puissance n'a été plus heureuse à éviter toute friction ; et nous ne devons avoir aucune inquiétude pour l'avenir, si cet usage sage et prudent des droits que nous assure la constitution est toujours en honneur.

Je vous remercie cordialement de votre "Cead mille failths" et pour l'expression de vos souhaits, et je souhaite un complet succès à votre société.

M. J. X. Perreault ayant ensuite présenté à Son Honneur, une adresse de la part de la Chambre de Commerce, celui-ci fit une réponse très spirituelle. Il déclara que s'il avait le pouvoir d'accorder ce qui était demandé dans l'adresse, il le ferait avec plaisir.

Mais comme il n'était qu'un avisé et non un aviseur, il n'avait aucun doute cependant que son gouvernement dont le chef était à ses côtés prendrait la chose en considération.

Ces paroles furent reçues par des applaudissements.

Immédiatement après ces réponses, Son Honneur s'en fut saluer les Dames et les Messieurs présents.

Il quitta l'Hôtel-de-Ville à quatre heures de l'après-midi.

Un grand nombre de personnes ont salué son départ. La bande de l'Harmonie était présente et a joué le "God Save the Queen".

Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Angers a lancé des invitations pour un grand dîner officiel qui sera donné à l'hôtel Windsor, samedi, à 8 heures du soir.

Eglise canadienne-française

Consacrée dimanche dernier à Toronto

Détails sur l'Eglise

Le dimanche, 7 courant, a été jour de grande fête pour les Canadiens-français de Toronto. L'église du Sacré-Cœur, destinée à leur usage, a été bénite avec une solennité toute particulière. Le très révérend monsieur Laurent, administrateur de l'archidiocèse, présidait à la cérémonie, entouré d'un clergé nombreux. Les citoyens les plus influents de la cité, tant protestants que catholiques, y assistaient en grand nombre. On estime à plus d'un mille le nombre des personnes présentes. Grâce au zèle et à l'esprit d'initiative du révérend monsieur Lamarche, le populaire et dévoué pasteur de la nouvelle paroisse, cette fête religieuse a été couronnée d'un succès qui a de beaucoup dépassé ce que l'on avait osé espérer.

Un sermon fut prêché en anglais dans l'après midi, et un autre en français dans la soirée, par le Révérend Père Nolin, O.M.I., du collège d'Ottawa, dont les bons conseils et les paroles d'encouragement furent écoutés avec la plus religieuse attention, et semblèrent être accueillis avec bonheur et une vive gratitude. La nouvelle église est spacieuse et certainement très belle. L'autel qui est l'œuvre d'un achitecte de Montréal, et le don personnel du dévoué curé, se fait remarquer par son élégante simplicité.

Les Canadiens-français de la cité de Toronto sont enchantés de la nouvelle position qui leur est faite, sont déterminés à en profiter, et en attendent les plus heureux résultats. Ils pourront désormais se compter et s'aider mutuellement, et ils ne tarderont probablement pas à se grouper autour de leur église. Tous parlent dans les termes les plus affectueux du révérend monsieur Lamarche, leur pasteur, et semblent avoir pour lui une confiance illimitée. Aussi n'ont-ils pas hésité à donner à son zèle le concours le plus actif et ainsi les efforts combinés du curé et des paroissiens ont produit des résultats dont beaucoup ont été fort surpris.

La construction et l'existence d'une église canadienne-française au sein de la métropole d'Ontario, est un fait si nouveau et si étrange, qu'il m'a semblé que vous seriez heureux, Monsieur le Directeur, de publier les quelques détails que je viens de vous communiquer.

On demande un agent dans chaque paroisse du Canada

Dans le but de rendre plus facile et d'étendre encore notre immense commerce de fourrures, nous avons résolu de choisir dans chaque paroisse un agent qui représentera notre maison et qui fera affaire pour nous. Nous avons besoin d'hommes honnêtes et solvables en qui nous pourrons avoir confiance et qui puissent eux-mêmes imposer confiance à ceux qui se serviront de leur entremise pour faire venir leurs fourrures de notre magasin. Ces agents pourront vendre toute espèce de fourrures qu'on leur demandera à la semaine, ou au mois, ou par billet, enfin aux conditions les plus faciles ; nous leur donnerons des ordres en conséquence lorsqu'ils nous auront fait connaître les conditions, les propositions et la solvabilité de la personne qui désire acheter soit un capot ou un manteau en fourrure, ou un casque, mauchon, manteau en sealette, dolman, circulaire, mante, robes de voiture, etc., etc. Ainsi ceux qui désireront devenir nos agents dans leur paroisse pourront nous en donner avis par lettres et nous leur promettons d'avance une commission raisonnable.

CHS DESJARDINS & Cie. Nos 1537 et 1539 rue Sainte Catherine. Aux 3 Chevreuils, Montréal.

"Le Code Télégraphique Universel"

FAIT TOUT SPÉCIALEMENT POUR

L'usage des Banquiers, des Commerçants et des Industriels, des Importateurs et exportateurs des produits bruts ou manufacturés,

— DES —

Courtiers, Armateurs, Agents Maritimes, Etc

PRIX : $8.50

Demandez des circulaires.

MORTON, PHILLIPS & BULMER

Papetiers, Imprimeurs et fabricants de Livres Blancs.

1755 et 1757 rue Notre-Dame, Montréal

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Edwards' Desiccated Soup

Nourrissante, Appétissante, Agréable, et Economique

Consiste en extraits de bœuf et en végétaux choisis à l'état sec, C'est un délicieux composé qui se prépare facilement, qui a une bonne consistance et qui possède une odeur agréable, un bon goût et enfin qui se conserve en tout temps et dans tout climat Toute les classes de la société l'emploient pour les SOUPES, SAUCES, CURRIES, RISSOLES, ETC.

C'est l'article le meilleur et le moins coûteux pour la nourriture qui ait jamais été offert au public. Il est hautement recommandé par les médecins et la presse entière et il est bien digne d'essai de la part de tout maître de maison soigneux.

En vente chez tous les épiciers et partout. En boîte d'une livre, d'une demie livre et d'un quart de livre et en paquets d'une once.

Ne manquez pas de l'essayer.

Dépots en gros : 30 RUE ST. SACREMENT, Montréal.

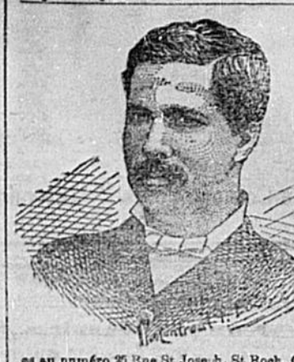

Voici le véritable J. N. P. MACICOT

Inventeur, propriétaire et manufacturier de Remèdes Sauvages Patentés,

1434 RUE NOTRE-DAME, A L'ENSEIGNE DU SAUVAGE, MONTRÉAL.

C'est là où l'on se rend en foule pour se procurer ses célèbres Remèdes Sauvages, dont il est le seul inventeur sachant qu'en les usant bien ils guérissent radicalement ; Dyspepsie, Maladie de Foie, Mal de rognons, Constipation, Jaunisse, Névralgie, Rhumatisme, Boutons, Plaies de toutes sortes, Rifle, Eczema, Erésipèle, Hydropisie, Asthme, Bronchites, Paralysie, Catarrhe, Faiblesse, (Mal de Matrice,) (Beau mal,) Maladies nerveuses, Inflammations quelconques, Chancres, Tumeurs, Panaris, Migraine, Diarrhé, Choléra, (Maladies Vénériennes,) en un mot toutes les maladies dont est frappée l'humanité souffrante.

Vous trouverez toujours tous ces mêmes remèdes au numéro 25 Rue St Joseph, St Roch, Québec et à Sherbrooke au No 9 Rue Pont.

Compagnie d'Assurance Royale D'ANGLETERRE

BUREAU PRINCIPAL AU CANADA, MONTREAL.

CAPITAL $10,000,000

PLACEMENTS $29,000,000

Montant placé au Canada pour la protection des porteurs de police, principalement au fonds du gouvernement $800,000. Responsabilité des actionnaires illimitée.

La ROYALE a le plus grand surplus d'actif au-dessus du passif de toutes les Compagnies d'Assurance contre l'incendie du monde.

WILLIAM TATLEY, Agent principal et Gérant résident.

E. HURTUBISE & A. ST-CYR, Agents spéciaux du départ. français, Montréal.

Thé ! Thé ! Thé !

LA GRANDE CIE DE THE

DE LONDRES ET DE CHINE

1987 Rue NOTRE-DAME

COIN DE LA RUELLE ST. DAVID.

A l'honneur d'avertir ses nombreuses pratiques et le public en général qu'ils viennen de recevoir par S S. ..... leur consignation annuelle d'excellents thés de leurs agents spéciaux en Chine, au Japon et dans l'Inde, aux prix sous-mentionnés :

Bon Japon utile 15c la livre et 7 lbs pour $1
Japon non coloré 25c la livre 5 lbs pour $1
Garden leaf 40c la livre 5 lbs pour $1.75
Excellent Gunpowder, depuis 30c en montant.
Bon English breakfast 25c la livre 5 lbs pour $1
English breakfast supérieur 40c à 60c la livre.
Assam, Pekoés et Sonchong, 40, 50 et 60c.

Nous sommes aussi grands importateurs de FLEUR et EPICERIES GENERALES.

Pour lesquelles nous sollicitons votre patronage et votre support bienveillants.

Présents donnés avec tous les thés et cafés.

Les ordres donnés par **Telephone No. 1757** seront promptement exécutés.

N'oubliez pas l'adresse

THE GREAT LONDON and CHINA TEA Co

1987 rue Notre-Dame, Coin de la ruelle St. David.

Regardez nos annonces la semaine prochaine.

Frechon Lefebvre & Cie

1645, Rue NOTRE-DAME MONTREAL

ORNEMENTS D'EGLISE.

CHASUBLERIE

Vases sacrés, Garnitures d'Autel, Candélabres et lustre à cristaux, Chemins de Croix de tous genres.

SOUTANES sur mesure, une grande spécialité,

VINS DE MESSE, Encens, Cierges et Huile d'Olive. 2i 28-Jan-mje

CHAUFFEZ VOTRE MAISON A L'EAU CHAUDE

— AVEC LA —

Fournaise "MANNY"

APPAREILS A

EAU CHAUDE

— ET A —

Vapeur

— POSÉ PAR —

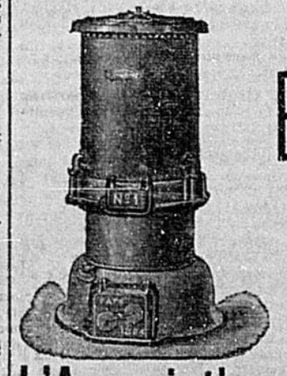

L'Association Hydro-Calorique,

No. 1608 RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

A des prix défiant toute compétition.

JOS. LAMARCHE, Surintendant.

Demandez notre catalogue illustré, ainsi que notre liste de certificats et référence. ino-mjs-171

VENTE PAR ENCAN

— CHEZ —

O. COURTEMANCHE, No 1519 rue Notre-Dame, qui abandonne le commerce de poêles de seconde main,

Mardi, le 16 Octobre, à 10 heures a. m.

500 POELES ASSORTIS

POELES DE CUISINE,
POELES A CHARBON,
POELES DE PASSAGE,
POELES DOUBLES et BAS,
FOURNAISES A FOURNEAU, Etc., Etc.

La vente des meubles consiste en ameublement de salon, chambre à coucher, tables à dîner, chaises, sofas, etc., etc.

Mardi à 10 hrs A. M.

No 1519, Rue Notre-Dame.

HOTEL RIENDEAU

61 RUE ST. GABRIEL, Montréal

Systèmes Américains et Européens.

Chambres 50c à $1 00 par jour

Table exquise, sonnerie électrique dans toutes les chambres.

Téléphone 1693

FELIX BOISMENU

ARBITRAGES, EVALUATIONS

Bureau de Propriétés Foncières :

85 Rue ST. JACQUES

J. CARTIER, Jr

Comptable, Auditeur, Commissaire, Liquidateur de faillites.

BUREAUX : No. 44 rue Saint-Vincent. 6m's-11m

ED. BEAUVAIS

Courtier de Douane

Transit, commission et consignation, Marchandises mises en entrepôt, Etc

203 rue des Commissaires, Montréal

Téléphone, 706 6m's.18m

VICTOR ROY

ARCHITECTE

2c—Rue St. Jacques—2c

M. F. JANNARD

Désire attirer l'attention des Collèges, Universités et Maisons d'éducation pour les réparations d'instruments de physique, de médecine et d'électricité.

Instruments pour expériences scientifiques faits sur commande.

56 Rue Metcalf Montréal. 1c-185

M. GARAND

NOTAIRE

10 Rue St-Lambert, MONTREAL.

ARGENT A PRETER.

HETU & HETU

NOTAIRES

No. 30 RUE ST. JACQUES

Administration de successions etc. Prêts sur hypothèques, placements de premier ordre. Sténographe et comptable attachés au Bureau, Téléphone No 1014. 1a-3-6

L. B. LAPIERRE

Magasin de Chaussures

60½ RUE ST-DOMINIQUE

MONTREAL.

L. B. LAPIERRE a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de s'attacher les services d'ouvriers capables, et qu'il espère, par la qualité du cuir, la fonté et l'élégance de l'ouvrage, continuer à mériter une bonne part de leur patronage.

Il continuera à se charger de réparages, qui sera fait avec soin et promptitude. 26-1m

FUMEZ

— LE —

CIGARE

Crême de la Crême

— A —

10 CENTS.

Licitation Volontaire
Autorisée en justice

Seront vend

"L'IMPERIALE"

Compagnie d'Assurance

La nouvelle batisse, située sur la Place d'Armes, sera prête au 1er Mai 1889.

On louera des bureaux qui sont propres aux banques, aux compagnies d'assurance, aux marchands à commission, aux hommes de professions et autres.

Il y aura des voûtes dans cet édifice qui est construit, pour ainsi dire, à l'épreuve du feu.

On peut voir les plans au bureau du soussigné. Les bureaux seront disposés de telle manière qu'ils conviendront aux locataires.

Agent spécial du Dept Français J. S. X. DUSSEAULT.
Heures de bureau le soir de 7 à 10 heures.
Résidence 138 Drolet.
S'adresser à **W. H. RINTOUL, 6 rue Hôpital.** 30 mai-6m'

AVIS AU CLERGE

Communautés Religieuses et Municipalités.

MM. GUIBORD & VINCENT

Ont le plaisir d'annoncer qu'ils sont prêts à remplir toutes commandes qui leur seront confiées en fait de

STATUES, MONUMENTS RELIGIEUX et FUNERAIRES, ETC, ETC.

soit en Bronze ou tout autre métal.

Spécialité—Cloches jusqu'à une pesanteur de 500 livres.

Réparations d'articles dorés ou argentés servant au culte religieux.

BUREAU ET ATELIERS:
Coin des rues BARCLAY et NOTRE-DAME
1a-219 MONTREAL.

Aux Capitalistes, Propriétaires de Biens-Fonds et aux Exécuteurs Testamentaires.

BEAIS & TERROUX

Membres de la bourse de Montréal, Courtiers, Agents de Change et Comptables.

S'occupent spécialement de placement de fonds, de la gérance de successions, de la collection de revenus, de l'audition de livres, etc, Les meilleures garanties sont offertes.

Bureau: **No. 119 St François Xavier.**
Téléphone à la Bourse: No. 1718.
Téléphone: No. 51. 3m's 6s

Achetez les Plumes BLANZY, POURE & Cie

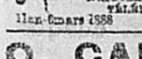

200 variétés

de 15 centins à $1.00 la boite de 144 plumes. La boite d'assortiment contenant 12 boites de plumes différentes à $2.50, expédiée franco par la poste.
En vente chez tous les libraires.
J. B. ROLLAND & FILS, Montréal.
Seuls agents pour le Canada.
3os-m|e

OUVERTURE des CLASS S

LITS EN FER et SOMMIER, COUVERTS DE TABLE, BOITES DE TOILETTE avec ou sans fournitures.

— CHEZ —

L. J. A. SURVEYER,
1588 rue Notre-Dame
N. B.—Venant d'être reçus: Couteau de cuisine SABATIER, Presse à Fruits en fer galvanisé et en bois.

LANTERNES DE VOITURES.

Dorées et argentées. Beaux modèles, plus solides que les lanternes importées, manufacturées par

E. CHANTELOUP,
593 rue Craig, Montréal.
m6's-2s

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général, que nous avons ouvert une boutique de carosserie au No. 304½ rue Craig. Ayant visité les plus grands établissements de carosseries de l'Europe et des Etats-Unis, nous nous engageons à donner satisfaction pour toute espèce d'ouvrage qui nous sera commandé en fait d'avance; de plus nous garantissons nos ouvrages pour cinq ans.

J. N. GRAVEL,
Carossier.

W. PILATRAULT VOITURIER — Rue ONTARIO 1349

Ouvrages sur commande une spécialité,
Réparations de tout genres faits avec soin et promptitude. 1a-204

A. Hurteau & Frère,

Marchands de Bois de Sciage,

92, RUE SANGUINET, MONTRÉAL.

Coin des rues Sanguinet et Dorchester
TÉLÉPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc
TÉLÉPHONE No. 1404.
11an-6mars 1888

O. CAUCHON

— MARCHAND DE —

FERRONNERIES,

Peintures, Huiles, Vernis, Pinceaux, Vitres, Mastic, Lampes.

Assortiment complet de

TAPISSERIES

Etc., Etc. 3c en montant.

No. 315 Rue St. Laurent
MONTREAL.

P. S.—Tout ouvrage en Peinture, Blanchissage, Tapissage, etc., etc., exécuté sous le plus court délai et à des prix très-modérés:
Téléphone: 1694.

U. GOUDREAU

PLOMBIER

Poseur d'Appareils à Eau Chaude et à Gaz

13 RUE GOSFORD, Montréal.

Toute commande et réparations de tout genre exécutées sous le plus bref délai et à des prix très réduits. 14a-1

L. C. Desnoyers

MARCHAND-TAILLEUR,

No. 8 Côte St. Lambert.

Ancienne Maison de la Banque Ville-Marie.

Toujours en main un grand assortiment de Marchandises françaises
1a-168

Avis de Faillite

Dans l'affaire de Dame M. F KUTNER, Montréal.

Les soussignés vendront par encan au No. 191 rue Notre-Dame, Montréal

Vendredi, 12 Octobre 1888,

onze heures de l'avant-midi, l'actif de la succession comme suit:

Bonds de Commerce de hardes faites, chapeaux et pelleteries, etc., etc.	$1561 67
Fixtures	116 19
	$1680 93

Le magasin sera ouvert pour inspection du stock, **Jeudi 11 courant.**
L'inventaire est à notre bureau.
Pour autres informations s'adresser à

KENT & TURCOTTE
Comptables 7 Place d'Armes
Montréal.
A. MARCOTTE & Co.,
Encanteurs. 4i-80

VALANT LEUR PESANT D'OR

Le plus grand succès des sciences médicales pour la guérison de la dyspepsie et la maladie du foie et de leurs cortèges de désordres et de symptômes comme *la migraine, le mal d'estomac, le mauvais goût dans la bouche, les vomissements, la peau jaune, la figure pâle, la perte de l'appetit, la constipation habituelle et une langueur et débilité générales.*

NE SOYEZ PAS TROMPÉS, voyez à ce que vous ayez les véritables PILULES DE NOIX LONGUES DE McGALE, elles sont préparées avec soin, expressement pour les maladies ci-haut mentionnées, et peuvent être prises en aucune saison ou aucun climat.

25c. par boite; 5 boites, $100

Expédié franc de port sur réception de prix,

B. E. McGALE, Chimiste
MONTREAL.

LA MEILLEURE AU MONDE

Ingrédients absolument purs

PRODUISANT UN LEVAIN BEAUCOUP PLUS PUISSANT QUE D'AUTRES POUDRES PLUS COUTEUSES.

Cook's Friend!

ESSAYER-LA ET SOYEZ CONVAINCU.

Détaillée partout.

SIROP

— DU —

PRINCE de GALLES

De Mme HARWOOD

Ce sirop qui est *préparé* d'après une prescription du célèbre DR. W. E. BOWMAN, ancien professeur du collège McGill est bien la meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dysenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché ils sont toujours trop cher, s'ils minent la santé de vos enfants. Essayez le **Sirop du Prince de Galles** et venez voir les certificats en grand nombre de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants.

Prix, 25 cents la bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix. Vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 1386 rue Notre-Dame.

Mucilage

— DE —

AULD

En vente chez les

Libraires, Epiciers, etc., etc.

— PART 1 —

759 Rue CRAIG

Ino-29

Dorure Royale "Windsor"

En vente chez les marchands de fer et de peintures.

Walter H. Cottingham
MANUFACTURIER
56,—RUE ST. PIERRE,—56
1a-168

Notre stock de Meubles de Chambre

et nos sets complets en solide mahogany, chêne, noyer noir, cerisier et frêne africain mahoganisé à panneaux épinés, et les nombreuses sortes d'autres sets de chambre qui sont maintenant à la mode, variant pour les prix, depuis 23, 30, 40, 50, 60, 75, 10?, 125, 151, 175, 200 300, 400, 500 piastres, et en montant jusqu'à $1,500. Lits en fonte et en fer, hamacs et berceaux suspendus, de toutes grandeurs, chez

OWEN McGARVEY & Fils
1849, 1851, 1853

Rue Notre-Dame, coin de la rue McGill, Montréal.

Tout est marqué à un seul prix en gros caractères.

BOIS DE SCIAGE, BOIS DE CHARPENTE

POINTES, CHASSIS, ETC.

— CHEZ —

T. Prefontaine

Coin des rues VINET et CANAL, STE CUNEGONDE.

Tient toujours un assortiment de toutes sortes de bois bruts et préparés. Cadres, Plinthes Moulures, "Clabcard", Bardeaux etc. à des prix défiant toute compétition.
Propriétaire du Moulin à Blanchir, à Emboiter et à scier.
Un elévateur à bois très puissant.

CHARPENTE

En Pin, Epinette Rouge, etc. Cèdre Rond Fendu et Poteau scié.

Bois de Sciage, Pin, Epinette, Bois Franc, etc.
Le tout offert à Bon Marché par

D. PARISEAU

COIN DES

[illegible] Craig et St. Dominique

ET

5[illegible] rue Lagauchetière — Montréal.
7[illegible]-58-1a

SENOURS

La meilleure peinture à plancher du monde, sèche dur en six heures. Grand dépôt

— CHEZ —

P. D. DODS & Cie
PROPRIÉTAIRES DES
Usines Island City

L. N. DENIS

399½,—RUE St. LAURENT,—399½

— PEINTRE DE —

MAISONS, ENSEIGNES, et TAPISSIER, BLANCHISSEUR, &c.

Aussi un assortiment considérable de

PEINTURES, TAPISSERIES, FERRONNERIES

ETC., ETC., ETC.

Ce qui suit a paru dans notre édition de midi hier.

TELEGRAPHIE

Courrier de Winnipeg

Frégattes au Zanzibar

Procès des meurtriers de Wolfetown

Décès d'un gouverneur

Ce qui se passe à Ottawa

Nouvelles du Manitoba

Winnipeg, 9—L'enquête préliminaire dans la cause de l'honorable M. Martin, procureur-général, contre le *Morning Call*, s'est ouverte ce matin, devant le magistrat de police, M. Peebles.

Une foule considérable remplissait la salle d'audience. L'hon. M. Martin, procédait lui-même dans sa cause, et M. Burrows était représenté par MM. Hagel, Biggs et Munson.

M. Hagel a demandé que la cause fut remise, alléguant que plusieurs témoins importants de la défense étaient absents.

M. Martin s'est opposé à cette demande disant que la défense avait eu un délai raisonnable pour faire comparaître ses témoins. Il ajoute, toutefois, que si l'on donnait les noms de ces témoins, en faisant connaître quelle serait à peu près la nature de leurs témoignages, il ne soulèverait aucune objection.

Il a fait remarquer, qu'il n'était guère probable que les témoignages qui devaient être donnés devant le magistrat fussent de la même nature que ceux que pourraient donner les témoins absents. En outre, a-t-il ajouté, à l'enquête préliminaire, le magistrat ne peut entrer dans les détails de la cause et les témoins en question ne devront être entendus devant le jury, suivant la procédure ordinaire.

M. Bigge répliqua que bien que M. Martin eut exprimé le désir d'avoir une enquête des plus complètes, il paraissait maintenant avoir renoncé à ce désir.

Cette observation souleva une discussion animée, au cours de laquelle de gros mots furent échangés de part et d'autre.

Finalement, le magistrat décida de remettre la cause à huit jours, le défendeur ayant déclaré, sous serment, que MM. McNaughton, Kendrick et McArthur étaient des témoins importants dans sa cause et que cette demande n'était pas faite pour obtenir du délai, mais pour obtenir une enquête impartiale.

Les deux parties sont confiantes dans le succès de leur cause respective.

—M. Wade, du *Free Press*, désapprouvant les attaques portées par ce journal contre le gouvernement, a donné sa démission.

—Ce soir, le *Sun* dit que vu qu'il n'y a aucune question importante à être soumise à la législature mardi, il est probable qu'elle s'ajournera au mois de décembre.

—Le conseil municipal de Posen a critiqué l'attitude que le gouvernement avait prise sur la question du chemin de fer de la baie d'Hudson,

—Une dépêche reçue aujourd'hui de Brockville annonce que l'honorable M. Smart, ministre des travaux publics, est dangereusement malade, chez son père.

—Un train rapide fait le service sur le chemin de fer de Saint Paul et Manitoba, entre Saint Paul et cette ville.

—Un jeune homme du nom de Bossy est disparu de Whitemouth depuis quelque temps. On craint qu'il n'ait été assassiné.

—M. John Tait, gérant du service télégraphique de la compagnie du Pacifique en cette ville, a épousé aujourd'hui Mlle Johnston. Les employés du télégraphe lui ont présenté un service à thé en argent.

Au Zanzibar

Berlin 10—Les frégates allemandes Molike, Stock, Gricineau et Charlotte, qui stationnaient dans la baie de Naple pour saluer, par une salve de coups de canon, l'arrivée de l'empereur Guillaume, ont reçu ordre de se rendre immédiatement au Zanzibar pour protéger les résidents allemands qui demeurent dans cette partie de l'Afrique, et dont les propriétés sont menacées par les indigènes. Ces quatre frégates portent 1630 hommes d'équipage et 66 canons.

Léda Lamontagne

Le verdict aujourd'hui

Sherbrooke 10 — Le procès de la femme Michel née Lamontagne se continue.

La prisonnière, dans son rapport, dit que le soir de l'affaire son frère, Rémi Lamontagne, alla à la maison vers les 11 heures. Son mari se leva, ouvrit la porte et son frère entra. Elle se leva elle-même, s'habilla et entra dans la chambre où étaient son mari et son frère.

Après avoir conversé quelque temps, son frère sortit une bouteille de boisson et tous trois prirent un coup, après quoi son frère sortit et la prisonnière entra dans une autre chambre. Comme son frère ne revenait pas, son mari alla à la porte pour voir ce qu'il était devenu, et au même instant elle entendit un coup de revolver. Elle courut dehors précipitamment pour voir ce qui en était, et elle vit son frère donnant la chasse à son mari.

Elle sortit alors par une autre porte pour aller chercher du secours, mais elle n'avait fait que quelques pas lorsqu'elle reprit ses sens, elle regarda en arrière, et elle aperçut la maison en flammes.

Ayant peur de retourner sur ses pas, elle se rendit à la maison de Gosselin et de là chez Arcade Boucher, où elle trouva son mari; elle dit que la raison qui lui a fait demander s'il pouvait parler est qu'elle voulait elle même lui parler.

Virginie Germeau est ensuite interrogée et raconte que le soir du meurtre, elle a demandé à la prévenue comment l'incendie était arrivé et qui avait blessé Napoléon et elle a répondu qu'elle ne le savait pas. Elle dit qu'elle dormait profondément. Quand elle s'est éveillée, son mari était debout et l'a entendue parler à quelqu'un dans la chambre voisine et c'est alors que le coup a été tiré. Elle a ressenti une grande peur et a quitté la maison.

Le témoin lui a demandé si elle avait pris le temps de mettre ses souliers et l'accusée a répondu qu'elle et son mari s'étaient couchés tout chaussés. Le témoin ajoute qu'elle a entendu dire au défunt que l'accusée était présente quand son frère est arrivé et a bu avec eux. Le témoin lui a alors demandé comment ceci se faisait et elle a répondu: "Je crois que Napoléon s'est trompé."

Le procès s'est terminé hier par le discours aux jurés et l'adresse au juge. On attend le verdict ce matin

—La saison avance, hâtez-vous de faire réparer vos pelleteries et sauvez 25 p. c. en allant chez Francœur et Ste Maris, 1499 rue Ste Catherine 8 240

L'Enfant pleure. Il veut son Castoria.

Décès

Londres, 10—On annonce la mort de Sir Anthony Musgrave, le gouverneur de Queensland. Il avait été successivement gouverneur de Terreneuve, de la Colombie Anglaise et de la Jamaïque. Il avait été nommé gouverneur de Queensland en 1883. En 1870, il épousa sa seconde femme, la fille de David D. dley Field, de New York.

Notes de la Capitale

Ottawa, 10— Le comité du conseil privé des chemins de fer a eu une importante réunion hier. Les hons Pope, Thompson et Carling étaient présents.

Sir Thompson a lu un mémoire sur la conclusion à laquelle sont arrivés les ministres à propos de l'application du procureur-général du Manitoba, demandant de fixer les plans du chemin de fer de la Vallée de la Rivière Rouge.

—M. Eveleigh, fabricant de valises, de Montréal, a eu, hier, une entrevue avec le ministre des douanes et lui a demandé de réduire les droits sur les matières qu'il importe pour la confection des valises.

M T. Murray, étant intéressé dans les trois vaisseaux— Ben Hur, Dart Russel et Grace Amelia— qui ont été saisis à Algoma, a eu hier une entrevue avec le député ministre de la justice.

L'élection de Cariboo

Ottawa, 10—Le bref pour l'élection de Cariboo a été adressé à l'officier-rapporteur, M. Stevenson, de Queenaile, C. A. C'est ce dernier qui, d'après la loi, fixera la date de la présentation des et de la votation. La nomination, toutefois, ne doit pas avoir lieu avant quinze jours, ni plus tard que trente jours après que la proclamation aura été affichée, et la votation, pas avant 15 jours ni plus tard que trente jours après la nomination.

Discours vigoureux

Dublin 10—T. D. Sullivan et M. Etzgerald ont prononcé des discours vigoureux à une assemblée de la ligue nationale irlandaise aujourd'hui, au cours desquels MM. Balfour et Smith ont été dénoncés.

Guillaume à Rome

Rome, 10—On annonce que l'empereur Guillaume, à son arrivée à Rome, se rendra à Quirinal, où il recevra les ministres, les présidents du sénat et de la chambre des députés.

Il fera aussi une visite au Vatican.

Montréalais à Boston

Une tentative de chantage

D'après un journal de cette ville, il serait arrivé une aventure émouvante à M. Guillaume Boivin, marchand de chaussures de Montréal, lors de son voyage à Boston, jeudi dernier.

Il aurait fait la rencontre, dans cette dernière ville, de Kérouack, un autre marchand de chaussures, qui a été obligé de laisser Montréal pour des difficultés financières.

Kérouack après s'être plaint de n'avoir pas le sou, conduisit M Boivin à trois ou quatre milles de la ville de Boston, dans une maisonnette de campagne, où le couple fut servi. Deux ou trois étranger, soi disant marchands de cuir, furent présentés à M. Boivin et l'on causa. Pendant la conversation, Kérouack aurait fait venir l'A-propos sur une prétendue vieille affaire et réclama la somme de trois mille piastres de M. Boivin, qui prit la chose comme une plaisanterie; mais l'attitude de son hôte devint tellement irritée et menaçante qu'il prit le parti de retourner à Boston immédiatement. Il paraît qu'on lui parla de lui faire signer trois mille piastres chaque. M. Boivin eut peur. Il parvint à s'esquiver cependant et retourna à la ville en faisant environ trois milles à pieds.

Samedi après midi, il se rendit à la gare, mais au moment de mettre le pied dans les chars, il fut abordé par deux officiers de police, qui le retinrent; quelqu'un qu'il n'a pas nommé lui présenta trois chèque de $1,000 chacun lui demandant de les signer comme condition de sa liberté.

M. Boivin refusa avec indignation de se laisser conduire au poste de police.

Il retint les services d'un avocat et, lundi matin, il expliqua ce dont il était accusé.

Le plaignant avait produit certains documents en vertu desquels il réclamait encore les dits trois mille piastres Comme la loi criminelle française, la loi du Massachusetts oblige l'accusé à prouver son innocence, ce qui fut une bagatelle pour M. Boivin, qui était bien connu dans le monde commercial. Un M. Glass, qui avait failli devenir associé de Kérouack, informa le magistrat de la position de M. Boivin et le plaignant dut renoncer à sa tentative.

"C'est le pire acte de chantage qu'on ait vu à Boston," fit remarquer le magistrat, et il énonça ouvertement ses doutes sur la validité des prétendus documents à l'appui de la plainte.

Lundi soir, M. Boivin revenait à Montréal.

Les poulets et le serpent

La semaine dernière, M. Dominique Fougère, cultivateur de la rivière Shediac, s'aperçut que ses poulets disparaissaient les uns après les autres. Il redoubla de vigilance et finit par découvrir le ravisseur, un gros serpent dont le corps mesurait neuf à dix pouces de circonférence, qu'il surprit à deux pas de son jardin, sur le bord d'un ruisseau; pendant que le reptile était en train d'avaler un autre poulet, M. Fougère courut prendre son fusil et le déchargea sur le manger de poulets; mais le serpent ne fut que blessé et parvint à s'échapper dans les hautes herbes qui bordent le ruisseau.

Mort horrible

Jeudi dernier, il est arrivé à St Simon un accident qui a coûté la vie à un homme du nom de Magloire St Laurent dit Boileau. M. St Laurent étant à faire du bardeau, dans sa scierie, voulut huiler l'essieu de la scie qu'il conduisait, il se fit prendre entre une courroie et une roue le bras droit, qui fut totalement arraché du corps. Il survécut quelques heures à ses blessures, et mourut après avoir été administré. Le défunt était âgé de 40 ans.

Réforme et prison

M. le juge Dugas a prononcé les sentences suivantes:

Charles Gadon, vol d'une montre et une chaîne évaluées à $150, 2 mois de prison.

Thomas Daisle, 14 ans, vol au théâtre Royal, 4 ans à l'Ecole de Réforme.

John Bowan accusé de vol d'habit et d'étoffes chez MM. Brault et McGoldrick tailleur, rue Bleury, est libéré vu que les témoins ne s'accordent pas quant à la date où le vol a été commis.

Maurice Power et John Murray accusés d'assaut avec intention de voler, sont aussi libérés comme le témoin principal ne peut être retrouvé.

Nous faisons une spécialité des Casques, Manchons, Boas et Collets en Seal. Fini de 1ère classe et formes des plus récentes.

HUBERT & COMTOIS,
1581 rue Ste Catherine.

CAUSERIE AGRICOLE

CHEVAUX FRANÇAIS

Puisque les récentes importations françaises de chevaux percherons, normands et bretons par M. Les Beaubien ont attiré l'attention publique sur ces races d'élite, il n'est pas sans intérêt d'exposer les caractères des quatre principales races de chevaux du Nord de la France, races par conséquent qui conviendraient le mieux à notre climat.

Les races boulonnaise, percheronne, normande et bretonne:

RACE BOULONNAISE

Le cheval boulonnais est le type des plus belles et des plus fortes races de trait. Ses caractères sont:

Taille élevée, tête carrée, grosses ganaches écartées, oreilles courtes, œil paraissant petit, parce qu'il est caché sous d'épaisses paupières, encolure forte chargée de crins grossiers, poitrail large, très musclé, garrot peu élevé, dos droit, rein court, croupe double arrondie, parfois avalée, queue bien attachée, membres forts, pieds bons, robe grise ou rouan.

RACE PERCHERONNE

Le cheval percheron a une haute taille, des formes un peu lourdes, une tête moyenne carrée, parfois un peu moutonnée, une encolure un peu courte, un garrot sorti, une épaule oblique, un poitrail ouvert, le corps arrondi, le rein bien soutenu, la croupe musclée, les hanches écartées, les jarrets larges, souvent trop approchés, les pieds bons, une robe grise.

Ce cheval est doué d'énergie, de force et de résistance. Il est sobre, d'un entretien facile, trotte bien, qualités qui le rendent très propre aux attelages de l'armée. Le dépôt de remonte d'Alençon reçoit ceux qui sont assez légers pour monter les cuirassiers et les dragons.

C'est une des meilleures de la France. Toutes les nations voisines nous achètent des étalons percherons pour améliorer leurs espèces communes. Elle est un des besoins les plus impérieux de nos voitures publiques et de notre agriculture.

RACE NORMANDE

De toutes les races chevalines de France, la normande est celle qui répond le mieux aux besoins usuels, aux goûts luxueux du jour. Elle est grande et forte, souvent belle et vite. L'officier de remonte, le marchand, l'amateur, y trouvent tous de quoi satisfaire leurs besoins.

Elle est élevée dans les départements de la Manche, du Calvados, de l'Eure, de l'Orne et de la Seine Inférieure. Ses caractères sont:

Haute taille, robe généralement baie, tête carrée, naseaux ouverts, encolure droite, garrot haut, croupe longue, queue bien attachée, jarrets très-beaux, formes plutôt anguleuses qu'arrondies. On peut lui reprocher d'avoir les réactions dures, d'être froide au sortir de l'écurie; après quelques instants d'exercice elle trotte bien. Son développement musculaire est tardif, il n'est guère complet qu'à six ou sept ans. Attendu, ce cheval devient un serviteur infatigable et inusable.

RACE BRETONNE

La race bretonne est l'une des plus précieuses de la France. Ses principaux caractères sont:

Taille moyenne, tête carrée, souvent camuse; front large, joues charnues, yeux grands, encolure courte, forte et chargée de crins, garrot bas, épaule épaisse, corps trapu, ramassé, reins musculeux, croupe double et avalée, queue touffue, membres vigoureux, paturons courts, pieds un peu écrasés, robe gris truité ou rouan vineux.

Le cheval breton jouit d'un tempérament sanguin, il est sobre, solide, dur à la fatigue, résistant aux intempéries des saisons.

Comme on en jugera aisément par les détails qui précèdent, ces excellentes races de chevaux seraient des plus utiles dans notre pays et on ne peut qu'encourager fortement ces importations de chevaux français, doués des qualités maîtresses qui les font si bien apprécier.

Le Correspondant

Revue périodique paraissant le 10 et le 25 de chaque mois.

6e LIVRAISON—25 SEPTEMBRE 1888.

Pages

961—1 Mémoire et correspondance du comte de Villèle.—Tome III. —M. de Villèle au pouvoir.—L'expédition d'Espagne. H. Delorme.

982—2 Trois princesses femmes de Lettres..... V. de Chevigny.

1003—3 Etudes d'histoire contemporaine—VI.—La Reine Victoria au château d'Eu. Paul Thureau-Dangin.

1035—4 Phares Electriques. Albert de Chenclos.

1055—5 Mireille Damblain.—IV. Georges Mouseoir.

1083—6 Les œuvres et les hommes, Courrier du Théâtre, de la littérature et des arts. Victor Fournel.

1109—7 Les faits économiques et le mouvement social. Claudio Jannet.

1133—8 Une nouvelle histoire de l'an 1814. M. de Lescure.

1143—9 Chronique politique. Auguste Boucher.

Prix de l'abonnement: Un an, $7 00; six mois, $3 50

On s'abonne à Paris, en adressant directement un mandat-poste à M. Jules Gervais, gérant du *Correspondant*, 14, rue de l'Abbaye.

Avis aux mères

Faites usage du Trésor des Nourrices du Dr Pisault, pour les enfants pendant la dentition s'opère, et dont l'époque est si fatale à des milliers. Il procure un sommeil naturel. Il est sain et profitable. Il est agréable à prendre. Il est parfaitement inoffensif. Il guérit la douleur instantanément. Prix, 25c la bouteille 20 juillet 88-1a.

Ca et là

M. René Quentin, artiste récemment arrivé de Paris, a été nommé professeur de dessin des cours supérieur de l'Ecole des Arts et Manufactures en remplacement de M. Boisseau.

—La nouvelle gare du Grand Tronc sera inaugurée la semaine prochaine.

—Geo F. Chisholm, boulanger, a déposé son bilan avec un passif d'environ $2,000.

Dix orangistes ont péri

Dans un pique-nique en mangeant des aliments faits avec de la poudre impure. L'"Imperial Cream Tartar Baking Powder" est la seule salubre. Elle est absolument pure. En vente chez tous les épiciers.

—Il n'y a rien comme les emplâtres du Dr Larivière pour guérir le beaumal et la faiblesse des reins, le battement de cœur, les douleurs nerveuses et névralgiques. Prix, 25 cts. Dr Larivière, Manville, R. I. 19-5-3m's

CHANDELLES

— DE —

Baleine de PRICE.

PRICE'S Belmont Sperm. — PRICE'S London Sperm.

En vente chez tous les Epiciers de première classe.

LES TRAINS LAISSENT MONTREAL A:

10 A.M.—Express du jour pour St Jean, Farnham, Newport, Manchester, Nashua, Boston, Portland, et autres endroits de la Nouvelle Angleterre, via Boston et Montréal Air Line.

9.00 A.M.—Express rapide pour Lachute, Ottawa, etc.

9.10 A.M.—Express pour Brockville, Ville Kingston, Peterboro, Toronto, etc.

9.25 A.M.—De St Lambert pour Chambly, Richelieu, Marieville, etc. Partant à l'arrivée du train du Grand-Tronc le 9.00 heures a.m., de la Gare Bonaventure.

1.30 P.M.—Train local pour Ste Thérèse et les stations intermédiaires, le Samedi seulement.

3.00 P.M.—Train local pour Ste. Thérèse et les stations intermédiaires, excepté les dimanches et dimanches.

3.30 P.M.—Express local pour Trois-Rivières, Bellevue, Québec, etc.

4.30 P.M.—Express local pour Ste. Thérèse, Lachute, Huntingdon, Ottawa, etc.

5.10 P.M.—Express local pour St. Jean, Farnham, St. Hyacinthe, Sorel, Sherbrooke, Lac Mégantic, Sussex, Newport et Compagnie.

5.00 P.M.—Local pour Joliette, St. Félix de Valois, et toute les stations intermédiaires.

5.20 P.M.—De la gare Bonaventure pour Chambly, Richelieu, Marieville etc.

5.30 P.M.—Pour les embranchements de Ste Thérèse, St. Jérome, St. Lin et St. Eustache.

7.50 P.M.—Express de nuit pour St Jean, Farnham, Newport, Concord Manchester, Nashua, Lowell, Boston et la Nouvelle-Angleterre.

8.20 P.M.—Express du Pacifique pour Ottawa, Winnipeg, Vancouver, Victoria et tous les points au Nord-Ouest et sur les côtes du Pacifique.

8.30 P.M.—Express de l'Ouest pour Smiths Falls, Kingston, Peterboro, Toronto, Owen Sound, St. Thomas, London, Détroit, Chicago et tous les points dans Ontario et les Mines de l'Ouest.

10.00 P.M.—Express de nuit pour Trois-Rivières, Québec et tous les points sur l'Intercolonial et dans les Provinces Maritimes.

Tous les jours, y compris le dimanche. Les autres trains ne partent que les jours de semaine, à moins d'avis contraire.

Chars parlors et dortoir sur les trains ainsi marqués.

Agent de la douane des Etats-Unis à la gare pour examiner les bagage en destination des Etats-Unis.

Bureaux pour l'achat des Billets,

362, rue St. Jacques.

Hôtels Balmoral et Windsor, et à la station du Carré Dalhousie.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

La plus Pure, la plus Forte, la Meilleure

EN CONTENANT NI

Alun, Ammoniaque, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles.

E. W. GILLETT, TORONTO, Ont. CHICAGO, Ill.

Fabriqué de [illegible] Royal Yeast Cakes

PATIRA

(92)

(Suite.)

Le docteur coupa le sparadrap, le fit doucement chauffer à la flamme d'une chandelle de résine, puis le colla adroitement et avec une telle habileté que les chairs se trouvèrent subitement rapprochées. Des compresses de toile déchiquetées, pour laisser circuler l'air, des bandes de toiles prestement croisées sur la poitrine et tournées autour du torse achevèrent le pansement de Simon.

—Avez-vous quelques recommandations à me faire, demanda le docteur.

—Une seule: le silence.

—Il ne s'agit donc pas d'une attaque de voleurs?

—Il s'agit d'un crime plus lâche! Mais de ce crime je me ferai juge plus tard... La vengeance doit être savourée à froid...

« Une prière seulement... Je ne veux point chargée Guénolé et sa femme de se munir à la ville de vins fins et de mets recherchés... Quand j'entrerai en convalescence, je vous prierai, lors de vos visites, d'apporter des vivres à votre malade.

—C'est entendu; diète absolue jusqu'à demain... Vous aurez la fièvre ce soir... Buvez les breuvages de la Jacotte... Efforcez-vous de dormir, et tâchez de ne penser à rien de capable d'agiter votre sang.

—Quand on veut guérir, on est obéissant, docteur.

Le médecin quitta la hutte tout songeur.

—Je donnerais quelque chose, dit il pour connaître le mot de cette énigme... Bah! je l'apprendrai le jour où Simon mangera sa vengeance... froide... comme il dit... un mot espagnol qui donne le frisson...

Thomas Roussel donna un coup d'épéron à sa jument et rentra au plus vite dans la ville de Dinan.

La nuit de Simon fut coupée par les accès de fièvre que le docteur avait prévus; Jacotte, qui s'était jetée sur un tas de *fèche* amoncelée dans un coin de la hutte, dormit à peine et se releva vingt fois pour maintenir dans son lit le blessé secoué par un violent accès.

Tandis que la femme du charbonnier le tenait dans ses bras, il répétait:

—Il faut que j'aille à la Tour-Ronde... laissez-moi passer... Quel compte à régler, Florent de Coëtquen... Elle a faim, elle a faim... et puis ne dois je pas lui prendre son enfant?... Le couteau est entré jusqu'au manche... Ah! tu crois à l'impunité, misérable! Tout se paie! tout se paie!... Elle sera belle, le jour de ses noces, Rosette, avec sa robe lamée d'argent, semblable à celle de la marquise de Coëtquen... Sur son front elle portera une couronne d'or, et je la verrai sourire sous son voile... Qu'est-ce que cela me fait de mourir obscur et pauvre, si je vois ma fille belle et parée, si je sais qu'elle a le droit de s'asseoir au cercle de la reine?... Ah! tu as le poignet ferme, lâche assassin! si lâche que l'on douterait que ce soit ton coup d'essai! Rosette! Rosette!... Comme elle doit compter les heures dans les ombres de sa nuit sans trêve! Du pain! elle demande du pain du fond de sa tombe!... Marquis Tanguy! marquis Tanguy! je sais un secret, un secret de vie ou de mort! Combien voulez-vous me le payer! Toute votre fortune, toute votre fortune, vous la donneriez pour le savoir... Ce serait beau, si je n'avais pas peur de... A moi!... Rosette, à moi!

Simon hachait ces phrases incohérentes, tantôt en se dressant sur son lit, tantôt en se tordant sur sa couche. Sa voix passait subitement de l'éclat de la menace aux caresses d'une tendresse infinie. Quand il prononçait le nom de sa fille, il semblait qu'il eût voulu lui envoyer le dernier baisser de ses lèvres pâles... Au contraire, en parlant de la Tour-Ronde, la terreur vibrait dans son accent, et quand le nom du comte Florent lui échappa, ce fut avec une explosion de haine

La Jacotte était toute blême en écoutant ces mots étranges. Un moment elle s'épouvanta presque et les confia tout bas à son mari.

—C'est pas nos affaire, lui dit Guénolé; l'intendant a toujours été bon pour nous... Le délire, c'est comme des songes, des menteries... Repose-toi, femme, et souviens-toi que nous ne pouvons pas nous montrer ingrats.

Le lendemain, le médecin parut satisfait. Le quatrième jour commençait ce mystérieux travail de la réparation qui fait pousser des bourgeons rosés sur les chairs bleuies. Les lèvres de la plaie se rapprochaient, la suppuration diminuait, les douleurs s'apaisaient et avec l'appétit satisfait les forces revinrent.

Au bout de six jours, le docteur répondait complétement de son malade.

—Que dit-on de moi dans le pays? demanda Simon à Thomas Roussel.

—On vous regarde comme mort... Une mare de sang dans le bois, votre cheval trouvé sans maître suffisent pour établir cette croyance.

—M'a-t-on remplacé au château?

—Non, mais vous ne tarderez pas à l'être.

—On nomme les concurrents?...

—Pierre Sénéchal paraît devoir l'emporter.

—Il y a six jours que je suis ici! six jours!" fit l'intendant d'une voix sombre.

« Il le faut! il le faut! quand j'en devrais mourir! »

Simon regarda en face le docteur et lui demanda:

—Si vous m'aviez privé de nourriture pendant six jours, serais je mort?

—Non, répondit le docteur. La faim ne tue pas aussi vite qu'on se plaît à le dire... Vous avez la fièvre d'ailleurs, et la fièvre soutient.

—De sorte que l'on vit sans manger?...

—Rien n'est précis à cet égard; on affirme qu'une semaine a suffi à Charles VII pour mourir de faim; mais il est des exemples d'hommes ayant vécu dix, douze et même dix-sept jours sans prendre d'aliments... Les êtres les plus faibles sont même ceux qui résistent davantage à ces terribles épreuves. Les documents les

Ce qui suit a paru dans notre Edition du soir hier.

VISITE OFFICIELLE

De Son Honneur le Lt.-Gouverneur Angers, à Montréal

Sa réception à l'Hôtel-de-Ville

Les adresses du maire, des sociétés St Jean-Baptiste et St Patrice et de la Chambre de Commerce

LES DÉCORATIONS

La réception officielle de Son Honneur Auguste Réal Angers, Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec, a eu lieu cette après-midi, dans la salle du Conseil à l'Hôtel-de-Ville. Cette salle avait été décorée et des bouquets de fleurs naturelles ornaient les rampes des galeries et le fauteuil du Maire.

On remarquait parmi les échevins présents Messieurs :

Rousseau, Laurier, Robert, Hurtau, Conroy, Perreault, Préfontaine, Tansey, Grenier (Vital), Cunningham, Martineau, Brunet, Wilson, Hamelin, Dufresne, Rolland, Villeneuve, White, Rainville, Malone, Stevenson, Laurent.

Outre MM. les échevins, l'élite de la société montréalaise se pressait dans la salle du conseil. Nous avons remarqué les personnages les plus distingués de Montréal.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur fit son entrée à trois heures et demie.

M. l'échevin White lui lut l'adresse suivante en anglais sau nom des échevins :

A Son Honneur Auguste Réal Angers, C R et Lt-Gouverneur de la Province de Québec.

QU'IL PLAISE À VOTRE HONNEUR,

C'est avec un grand plaisir que nous, le maire et les échevins de Montréal, saisissons cette occasion de votre première visite à notre cité, depuis votre nomination à la charge de Lieut.-Gouverneur pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue.

A l'époque où vous avez pris possession de ce poste si élevé, nous nous sommes joints à toutes les classes de la société dans le contentement général éprouvé par tous vos administrés.

Votre savoir légal si distingué, votre connaissance approfondie de tous les usages constitutionnels, votre patriotisme bien connu, votre zèle pour la diffusion de l'instruction, et pour l'avancement moral et industriel de vos concitoyens, tout nous assurait que votre administration encouragerait et sauvegarderait les intérêts de notre province.

Et cette confiance que nous avions en vos lumières et en votre esprit politiques ne devait pas être déçue. Une année s'est écoulée depuis votre installation au poste si honorable que vous occupez et déjà l'attente publique a été plus que confirmée.

Que dans tous ses actes, Votre Honneur se soit attaché, franchement et fermement, aux vrais principes du gouvernement responsable dont nous jouissons, c'est sur quoi votre passé exemplaire nous donnait le droit de compter.

Vous avez fait de votre charge un centre d'influence saine sur notre société provinciale, un centre d'encouragement pour les lettres et les sciences et de bonne volonté et de rapprochement entre les races et entre les individus.

Un tel emploi de votre autorité ne saurait que profiter à tout le monde, et qu'avoir d'heureux résultats, principalement dans une cité commerciale comme la nôtre. Une fois encore, et au nom de notre population toute entière, nous vous souhaitons cordialement la bienvenue dans Montréal, et nous nous flattons que votre séjour au milieu de nous vous sera aussi agréable que votre présence nous cause à nous-même de plaisir et de contentement.

A. CLENDINNENG,
Pro-maire.

M. l'échevin Préfontaine a lu cette adresse en français.

M. L O David, M P P, se présenta ensuite et lut l'adresse de la Société St Jean-Baptiste.

A Son Honneur le Lt.-Gouverneur A R Angers.

Qu'il plaise à Votre Honneur,

La Société St Jean-Baptiste de Montréal vous souhaite la bienvenue et espère que votre séjour en cette ville vous sera agréable.

Elle est fière de proclamer avec tout le pays que votre caractère élevé et votre intelligence supérieure font honneur à la position que vous occupez et à votre nationalité.

Le talent brille dans vos discours et la sagesse se manifeste dans vos actes.

Nous espérons que Dieu vous prêtera longue vie et nous accordera la grâce de jouir longtemps des bienfaits de votre expérience, de votre science et de votre dévouement au bien public.

L'adresse des irlandais fut lue par M. le magistrat Denis Barry, président de la société St Patrice. Elle était conçue en ces termes :

Qu'il plaise à Votre Honneur,

Nous unissant aux sociétés sœurs nationales, nous les membres de la société St Patrice, nous vous souhaitons une cordiale bienvenue et nous vous donnons un "Cael Mille Failthe" irlandais," dans la ville métropole de la puissance.

Nous désirons dans cette circonstance heureuse vous exprimer tout le respect et l'estime que vous porte la section des Canadiens-Irlandais de cette population.

L'attachement que nous devons au système du gouvernement responsable et le soin jaloux que nous mettons dans la sauvegarde de nos droits provinciaux nous font vous considérer comme le gardien et le protecteur fidèle de nos lois.

Nous espérons que votre séjour parmi nous vous sera agréable et que le souvenir que vous en rapporterez ne sera pas le moins précieux de votre terme d'office.

DENIS BARRY,
Président.

L'adresse de la Chambre de Commerce fut lue par M. J. X. Perreault.

Adresse de la Chambre de Commerce à Son Honneur le lieutenant gouverneur de Québec.

La chambre de Commerce du district de Montréal, composée des hommes marquants de la finance, du commerce, de l'industrie et des affaires de notre ville est heureuse de vous souhaiter la bienvenue dans la métropole commerciale de la Puissance.

Chargée plus spécialement des intérêts matériels de notre district, notre chambre sera heureuse de vous conduire dans notre port de mer, bordé de vaisseaux transatlantiques, dans nos grands ateliers de construction, nos manufactures de tous genres, nos institutions financières, nos grandes maisons de commerce dont vous pourrez constater les progrès toujours grandissants.

Persuadés que votre gouvernement n'a d'autre ambition que de promouvoir les meilleurs intérêts de Montréal, permettez-nous M. le Lieutenant-Gouverneur, de profiter de votre présence parmi nous pour vous demander ainsi qu'à l'hon premier-ministre qui vous accompagne, de vouloir bien :

1o Inaugurer dans notre ville la reprise des expositions provinciales annuelles dont nous avons été privés depuis quatre ans.

2o Abolir la taxe sur les ventes commerciales aux enchères, dont le résultat est de priver notre ville d'affaires très importantes, au profit des provinces voisines où cette taxe n'existe pas.

Comptant que votre gouvernement voudra bien faire droit à cette demande la chambre de Commerce vous prie M. le lieut.-gouverneur de vouloir bien agréer l'expression de son entier et respectueux dévouement.

Le Président, J. M. DUFRESNE,
Le vice-président Le Secrétaire
J. X. PERRAULT, G. W. PARENT.

L'hon. M. Mercier accompagnait le lieutenant-gouverneur.

La "Presse" et le docteur Germain

La *Presse* d'hier soir contient une nouvelle qui paraîtrait intéressante pour les amis du Dr Germain. Elle rapporte qu'à une assemblée de la loge 5,462 des Chevaliers du Travail, il a été résolu d'appuyer la candidature du docteur.

Or, après renseignements pris, nous sommes en mesure d'affirmer qu'à cette assemblée il n'y a eu qu'un seul membre qui appartient au Village St Jean-Baptiste.

De sorte que cette résolution n'a aucune valeur et que M. John Lte ne s'en portera pas plus mal.

La candidature de John Lee

A une assemblée des manuiers de Maisonneuve tenue hier soir la résolution suivante a été proposée et adoptée à l'unanimité :

Que l'assemblée L 7209 de Maisonneuve endosse la candidature de M. John Lee comme échevin du quartier St Jean-Baptiste.

A une assemblée nombreuse des cigaristes tenue au quartier St Jean-Baptiste hier soir il a été proposé et adopté à l'unanimité de supporter la candidature de M. John Lee comme échevin du quartier St Jean-Baptiste.

Officier de douane

Accusé de vol de deux bouteilles de liqueur

Martin Higgins, officier de douane, a comparu ce matin devant le magistrat de police sur l'accusation d'avoir volé deux bouteilles de liqueur des bénédictins, appartenant à MM. Bossière, de la rue des Commissaires.

Ce vol a été commis le vingt septembre dernier, chez MM. Hudon, Hébert et Cie.

Le procès de Higgins est fixé à plus tard.

Trois huissiers

Contre deux journaux de cette ville

On se rappelle que trois huissiers du nom de Desjardins, Lafontaine et Poirier ont été traduits en cour de police par M. Grogan. Deux journaux de cette ville la *Presse* et le *Monde* ont rapporté ces faits et ont été poursuivis en dommage par les huissiers ci-haut mentionnés. L'enquête dans ces causes s'est commencée ce matin. M. Auger occupait pour les défendeurs. Ceux-ci dans leurs défense allèguent que les rapports touchant les huissiers étaient vrais, qu'ils leur avaient été fournis par le juge Desnoyers, M. Guérin, l'avocat du plaignant, et par le plaignant lui-même et que de plus ils ont publié ces rapports dans l'intérêt du public.

Un marais fangeux

En face du Palais de Justice

Le chemin qui longe le Palais de Justice est converti depuis deux jours en un véritable marais fangeux. Il y a environ un pied de boue et il est impossible aux piétons, qui ont affaire au Palais de Justice de le franchir.

Et il y a des gens assez naïfs pour croire à un comité des chemins à Montréal.

Cet état de chose est une honte pour notre ville et nous souhaitons que Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Angers ne visite pas le Palais de Justice avant qu'on ait construit un pont.

Allons, messieurs du comité des chemins, un peu de respect pour vous et pour nous et faites nettoyer ce chemin et enlever cette boue avant qu'il prenne fantaisie à quelqu'un d'en faire un usage peu agréable pour nos édiles.

Articles diffamatoires

MM. Préfontaine M. P. et Cochrane poursuivent la "Presse" en dommages

M. Préfontaine, M P. et M. Cochrane ont intenté chacun une action en dommages contre la *Presse*, au montant de $5,000. M. Préfontaine en a même intenté une troisième au montant de $200.

Ces différentes actions sont la conséquence d'articles diffamatoires parus dans la *Presse* contre MM. Préfontaine et Cochrane, au sujet de l'élection du comté d'Ottawa.

Le vent est aux poursuites contre les journaux.

Qui doit y voir ?

Nombre de citoyens se plaignaient ce matin qu'en plus d'un endroit de la ville l'eau des toits les inondait, parce que les gouttières sont en mauvais état. Entre autres endroits où ce contretemps ennuyait les passants, nous pouvons mentionner le côté nord de la rue Notre-Dame où les piétons laissaient le trottoir et passaient dans la rue pour ne pas être couverts par la pluie torrentielle qui descendaient des toits.

Ce serait le bon temps de faire réparer les dalles avant les pluies et les neiges de l'automne.

On se demande si l'inspecteur des bâtisses n'a rien à voir à cela.

Entre le quai et le train

Un homme qui a échappé belle à la mort, c'est James Biggs, chauffeur sur la locomotive du train suburbain, qui s'est rendu hier à St Lambert. Au moment où le convoi passait au quai de la gare, Biggs qui était debout sur les marches de la locomotive, a glissé, puis il est tombé entre le quai et les chars, il a eu assez de présence d'esprit et de vivacité pour se blottir en-dessous du quai et de la sorte, les chars ne l'ont blessé qu'assez légèrement ; la peur cependant avait tellement énervé le pauvre homme qu'il s'est fait conduire immédiatement chez lui où le médecin de la famille lui a donné ses soins.

Personnel

L'hon. Garneau, commissaire des Travaux Publics, est au Windsor.

—M. et Mme L. J. Papineau, de Montebello, sont au Windsor.

—L'hon. Chs. Champagne, de St Eustache, est au Richelieu.

—L'hon J. A. Chapleau, MM. Carran M. P., et Stanley M.P., sont arrivés d'Ottawa hier soir.

—Il a plu et neigé incessamment depuis trois jours en Styrie et les empereurs n'ont pu sortir de leurs châteaux.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria.

Chambre de Commerce

Hier, à l'assemblée du conseil de la chambre de commerce, que présidait M. Geo. A Drummond, et à laquelle assistaient MM. H A Budden, J P Cleghorn, Jas Slessor, C P Hébert, Edgar Judge et A A Ayer ; il a été décidé de prier le gouvernement d'abolir le tonnage dans les bassins du canal, comme il a déjà été fait pour le havre.

En réponse à la requête de la Chambre de Commerce demandant que les droits de douane remis soient payés au moyen de chèques, afin de mettre les marchands à l'abri de toute malhonnêteté de la part de leurs employés, le département des douanes dit qu'il ne peut faire droit à ces suggestions parce que entr'autres raisons ça nécessiterait un remaniement dans la tenue des livres.

Le conseil se contentera donc de demander qu'un avis soit envoyé aux maisons d'affaires lorsqu'une telle remise de droits sera effectuée.

Le conseil s'oppose à l'octroi de nouveaux pouvoirs d'eau demandé par les propriétaires de terrains sur le canal Welland.

Il est en faveur de l'établissement de bureaux agricoles par le gouvernement.

Résolu de s'adresser au gouvernement pour qu'il perfectionne le système de phares et de bouées entre Montréal et Québec, vu qu'il est actuellement insuffisant.

Résolu aussi de prier le gouvernement de ne pas imposer de péage à la fois sur les billots passant par le canal, et sur les produits de ces billots.

Comité de l'eau

Séance hier après-midi. Une députation des citoyens de la rue Atwater demandent à construire un égoût sur leur propriété inondée par les pluies et ils obtiennent ce qu'ils demandent.

On décide de prendre arrangement avec Mme. Frank Bride qui réclame une indemnité de $25 pour blessures qu'elle a reçues sur la rue Wellington quand son cheval est tombé dans une excavation que son cheval ne pouvait éviter.

Les résidents de la rue Sherbrooke envoient une lettre dans laquelle ils font plusieurs objections à propos de la construction d'un égoût sur cette rue.

Référé au comité des chemins.

On avertira M. Beard qu'on achètera du charbon d'un autre s'il ne livre pas immédiatement le reste des 300 tonnes de charbon qu'il devait livrer au mois de mai.

Le président dit qu'on a reçu 550 tonnes de conduits d'eau de MM. G. Dibley & Fils, et que ces tuyaux sont en bon ordre. On décide ensuite de faire un rapport sur l'opportunité de faire l'acquisition d'un terrain pour agrandir l'aqueduc et de fixer le prix approximatif de ce terrain, afin de tout soumettre à une assemblée spéciale du comité.

Vol

Joe Cavalier a comparu ce matin devant le magistrat de police sur accusation de vol.

Il subira son procès plus tard.

Faillite

M. A. Jacob, tabaconiste de la rue Notre-Dame, a fait cession de ses biens, ce matin, entre les mains du protonotaire.

Passif, $5,000.

Mariage et banquet

M. Léandre Ethier, assistant-avocat de la cité doit bientôt se marier et ses amis doivent à cette occasion lui offrir un banquet au Richelieu.

Deux restent pris

Parmi les voleurs logés hier au violon par les détectives Arcand et Campeau, il n'y a que Ed. Deslauriers et Alexis Daoust qui restent au filet, les autres ont pu sortir entre les mailles resserrées par la justice et retourner dans l'élément de la liberté.

Chute

Ellen Lane a glissé sur le trottoir couvert de neige et s'est blessé au genou. L'ambulance est allée la chercher dans la rue Ste Elizabeth.

Accident sur un navire

L'ambulance de l'hôpital Anglais est allé chercher Wm Damphey, homme de 38 ans, qui était tombé dans le "Sarnia" et s'était blessé à la jambe.

Chacun son tour ;

Il y a quelque temps M W Hart a été arrêté sous capias, à la demande du Dr Trenholme. Il a été libéré et maintenant il a intenté une action en dommages contre celui-ci au montant de $2,000.

Le rapatriement

M. Proulx, agent de rapatriement pour les Etats-Unis, ne partira que demain. Il se rendra à Holyoke, Warrenville, West Warren, Worcester et Gilbertville.

M. Ernest Tremblay, agent conjoint partira lundi de son côté pour visiter les Etats de New York et du Maine.

Fracture mortelle

On se rappelle l'accident qui est arrivé il y a quelque temps à une vieille dame nommée Jane Evans qu'un boucher avait renversé de sa voiture à la Place Victoria, et à qui il avait cassé une jambe. La pauvre vieille est morte aujourd'hui et le coroner va faire une enquête.

Du bas d'un échafaud

M. Guillaume Deschêne, âgé de 27 ans et qui demeure au No 212 de la rue Jacques-Cartier, est tombé d'un échafaud pendant qu'il travaillait à la nouvelle église méthodiste, rue Ste Catherine. Il s'est infligé plusieurs blessures graves au visage et à la tête.

Mr. Rameau à Ottawa

Lundi soir, l'Institut Canadien-Français d'Ottawa offrait un banquet à l'éminent écrivain français, M. Emile Rameau, si sympatique aux Canadiens. Il y a eu adresse présentée par M. le président de l'Institut.

M. Rameau y a répondu avec éloquence et les auditeurs qui étaient nombreux et distingués, ont couvert ses paroles d'applaudissements.

La fête, en un mot, a été couronnée de succès.

Nouvelle compagnie

Une nouvelle compagnie a l'intention d'ouvrir sous peu à Montréal de vastes ateliers où l'on emboîtera des conserves de viandes, de poisson, de fruits et de légumes, ainsi que du saindoux, du suif et du savon. Les lettres patentes ont été demandées au nom des personnes suivantes : William Clark, manufacturier ; William H. Weir, banquier ; Alfred J. Bryce, marchand ; Henry Woodley, commis et Albert J. Brown, avocat, tous de Montréal.

Chocolat & Cacao

Favorisés depuis longtemps par une clientèle Royale, sa supériorité saute à tous les Yeux

En Vente Partout

TELEGRAPHIE

Opinion d'un lord sur le Canada

Emeutes à Chicago

SENSATION A VIENNE

Alliance contre la France

L'hon. Smith et le Canada

Londres, 10—Le Très Hon. W. H. Smith, premier lord de la Trésorerie et *leader* du gouvernement dans la chambre des Communes, a prononcé, lundi dernier, un discours à Gloucester et a traité longuement des relations entre le Canada et les Etats-Unis.

Les Canadiens, a-t-il dit, sont résolus à laisser faire les choses pour quelque temps, parce qu'ils sont convaincus qu'après les élections présidentielles des Etats-Unis, ils obtiendront un arrangement juste et équitable qui mettra fin à tous les troubles.

Les peuples de l'Angleterre, de l'Amérique et du Canada ont toujours été trop bons amis pour engendrer querelle sur une pareille question.

M. Smith a rendu hommage à la modération du Canada dans cette circonstance.

Sang versé

La populace chassée à coups de bâton

Chicago, 10—Une véritable émeute a eu lieu hier après-midi sur l'avenue Garfield et sur la rue Orchard, en cette ville.

La foule s'est réunie près de la voie des chars urbains et les policiers ont dû jouer du bâton pour pour parvenir à mettre la voie libre. Les coups venaient de tous côtés et chacun ripostait à qui mieux mieux.

Une femme a été gravement blessée et lorsqu'on l'a ramassée elle avait perdu beaucoup de sang. Plusieurs citoyens et un bon nombre d'enfants ont aussi été blessés.

On a distribué des pelotons de police dans tous les quartiers et principalement dans les endroits où se tiennent les grévistes.

Les affaires souffrent beaucoup de cette grève et de ces troubles car beaucoup de personnes et surtout les femmes n'osent pas s'aventurer sur la rue.

Roi de Bohême

Vienne, 10—Dans la diette bohémienne, à Prague, hier, le comte Thun, conservateur allemand, a exprimé l'espoir, que l'empereur François Joseph à l'occasion de son quarantième anniversaire, prenne le titre de roi de Bohême. Cette suggestion a créé une vive sensation.

Les journaux de Vienne dans leurs commentaires ne l'approuvent pas.

Menaces à la France

St Petersbourg 10—Le *Novosti* publie trois dépêches diplomatiques de Rome qui révèlent une suite de négociations entre l'Angleterre et l'Italie dans le but d'une alliance maritime dirigée contre la France. Crispi désirait que Lord Salisbury signât un traité mais le premier ministre anglais a refusé.

En prison

Berlin 10—Le professeur Greffiken, qui a publié les extraits du journal du défunt empereur a été examiné par le magistrat hier. Après cet examen on l'a envoyé à la prison de Moabit.

ECHOS DE QUEBEC.

Personnel—Banc de la Reine—Disparu

Québec, 10—M. le docteur Daquet, de la Longue-Pointe, est au St-Louis depuis hier matin.

L'honorable M. Méthot, conseiller législatif, est descendu au même hôtel depuis lundi soir.

—M. Simon Cimon, député du comté de Charlevoix aux Communes, est au St Louis, de même que M. le docteur Clément de la baie St Paul.

—M. le shérif Bolsford, du Nouveau-Brunswick, est en cette ville.

—M. Joseph Larue, notaire de St Antoine de Tilly, est en cette ville.

—Ce matin à dix heures, s'est ouvert le terme d'automne de la cour Criminelle, sous la présidence de Son Honneur le juge Cross.

A part la cause de Lippé, le cocher de place accusé de viol, il n'y a pas de procès intéressants.

A ce sujet nous ajoutons que la jeune fille Laverdière, le principal témoin dans cette cause, est arrivée à Lévis, hier midi, de retour de sa paroisse natale.

—Sont disparus de la ville le nommé Griffin, accusé d'avoir brutalement assailli un nègre employé par le cirque qui a fait naufrage à Lévis ; disparu aussi sa victime qui, après avoir reçu les soins des médecins de l'hôpital de la marine, a pris la poudre d'escampette après avoir reçu la permission d'aller consulter son avocat.

En rapport avec cette affaire nous pouvons ajouter que deux québecquois sont devenus acquéreurs des cinq chars, des tentes et des outils qui autrefois appartenaient au nommé Griffin, frère de celui dont nous venons de parler, propriétaire de ce cirque.

Dans la tombe

John Kalbalfeliech, musicien et compositeur distingué de Rochester, N. Y., est décédé hier matin.

—On annonce de Paris la mort du Révérend Père Schleyer, l'inventeur du "Volapuk"

—M. D. H. Barbidge, principal d'une grande école de Halifax, N. E., est mort hier. Il était le frère du juge Burbidge d'Ottawa.

Electeurs du quartier St Jean-Baptiste, Votez de bonne heure, demain pour John Lee le candidat des ouvriers.

—Les emplâtres du Dr Larivière guérissent les tiraillements d'estomac et les douleurs dans les côtés. Prix, 25c. Adressez : Dr Larivière, Manville, R. I. 195-3ms.

Photographies

La meilleure place pour photographies de première classe est chez I. Martial, photographe, coin des rues St Laurent et Lagauchetière. Photographies, grandeur cartes de visite 75 cents la douzaine, cabinet $1.40, panneaux $2.50. Portraits à l'huile $25 00 chacun. Portraits au crayon $7.00. Tout ouvrage garanti. 3m's-3oct

A LOUER un grand soubassement sur la rue Dubord, 75.
S'adresser sur les lieux. 31-10o

ON A BESOIN à cet atelier d'un garçon ayant deux ou trois ans d'apprentissage aux presses.

A VENDRE à bon marché une ferme à Monté-Bello, sur la rivière Ottawa, 200 arpents, rol riche avec maison, hangard, 3 granges et écuries et autres bâtisses. Belle place pour résidence d'été. Pour toute information s'adresser à M. T. GRAVEL, en face du dépôt, ou bien au bureau de l'ETENDARD. 6i-4o

Colonne Carsley

MONTRÉAL, 10 OCT. 1888

SALLE D'OUVRAGE DES COSTUMES ET DES MANTEAUX

ON DEMANDE

Une assistante d'expérience pour la salle de taillage, aussi une chapière de première classe demandées.

S'adresser avant 10 a. m.

S. CARSLEY

Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants
Gilets d'enfants

Gilets en drap de goût barré et carreauté pour enfants de tout âge.

S. CARSLEY

Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants
Capuchons d'enfants

Capuchons en soie de goût, peluche, brodés et en laine, en grande variété et à tous les prix.

S. CARSLEY

S. Carsley montre le plus bel assortiment d'étoffes à robes du pays.

Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver
Jupons d'hiver

L'assortiment de jupons d'hiver est maintenant complet et comprend les styles les plus utiles.

S. CARSLEY

Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc
Sous-vêtements en coton blanc

Sous-vêtements en coton blanc pour dames, demoiselles et enfants, à des prix plus bas que ceux des mêmes qualités faites à la maison.

S. CARSLEY

S. Carsley a décidé de vendre sans réserve dix lignes d'ulsters et de dolmans à $4.75, prix régulier $10

S. CARSLEY

QUATRE LOTS SPECIAL

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

LOT No 1

Une bonne étoffe à robes de service telles que drap de costumes de dames, cheviot barré etc., etc., pouvant s'acheter au prix nominal de 10c la verge.

S. CARSLEY

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

LOT No 2

Dans ce lot l'on trouvera une magnifique variété de nuances tout laine, aussi un bon choix de meltons barrés, le tout à 13c la verge.

S. CARSLEY

L'on exhibe actuellement chez S. Carsley une grande variété de soies à robes de couleur aussi des lignes spéciales de soies noires gros grain, appelées impériables et imperméables, "garanties."

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes
Etoffes à robes

LOT No 3

Etoffes de Halifax barrées, unies et carreautées, aussi une jolie ligne de tweed Bannockburn, est montré dans ce lot, à 2?c la verge.

S. CARSLEY

Servez-vous du fil Clapperton
Servez vous du fil Clapperton
Servez-vous du fil Clapperton

Servez-vous du meilleur fil et n'en prenez pas d'autre. Le fil Clapperton est le meilleur.

S. CARSLEY., rue Young, Toronto.

CIE D'ENTREPOT IMPÉRIAL } rue King, Brockville.

CIE D'ENTREPOT BRADFORD } rue Sparks, Ottawa.

CARSLEY & CIE EN GROS } 113 rue St-Pierre. Montréal.

CARSLEY & CIE } 18 Bartholomew close Londres. Angleterre

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME MONTREAL

Propriétés à Vendre
PAR
Marcotte et Ecrement
95,—RUE ST-JACQUES,—95

289 et 291 rue Drolet, lot adjacent 3,100
461½ à 467 rue St. Laurent et 378 à 380 rue St. Dominique. $16,000.
Villa en pierre de course avec 5 arpents de terre à la Longue-Pointe, $3,700.
No. 532 rue St. Hypolite avec lot adjacent, $725.
526 rue Mignonne. $1700.
204, 206, 308 et 310 rue Workman, $5,500.
10, 12, 14, 16 et 18 rue Rolland et 13 rue Taillefer, $6,000.
Lot vacant, coin de l'Avenue Pine et de la rue St. Denis.
606 rue George Hypolite, $2,000.
467 et 469 rue Cadieux, $1,450.
122 rue Dufferin, $1,000.
152, 154, 156 rue Dufresne, $2,900.
Hotel Frigon, Sault aux Recollets, $9,000
Jno-1a

1746 RUE NOTRE-DAME

VENDREDI le 12 courant à 2.30 hrs

Je vendrai sans réserve par encan public un grand assortiment de marchandises variées pour les familles consistant en tableaux, miroirs, tapis, prélarts neufs et de seconde main, sets de chambre, de salle à diner et de salon, bureaux, étagères, lits, matelats à ressorts, chaises, tables et différents autres objets utiles.

JAS STEEL,
4i-8) Encanteur.

500 poêles à sacrifier

M. O. COURTEMANCHE prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a 500 POELES à vendre à grand sacrifice, vu qu'il abandonne cette branche de commerce.

J'ai aussi en main un assortiment général de meubles tel que :

Ameublements de salon depuis $25 en montant.
Ameublements de chambre à coucher, depuis $25.00 en montant.
Sideboards, depuis $4.50 en montant.
Tables à diner, depuis $3 en montant.
Tables de centre, depuis $2 en montant.
Porte chapeaux, depuis $12.00 en montant.
Berceaux, depuis $1.25 en montant.
Matelas, lits de plumes, oreillers, chaises de toutes sortes, depuis 30 cts.

Tous ces effets seront vendus à des prix défiant toute compétion.

Une visite est respectueusement sollicitée.

O. COURTEMANCHE,
Encanteur.

1517 et 1519 rue Notre-Dame, quelques portes à l'est de l'Hotel de Ville.
236-jno

Perrault & Mesnard
ARCHITECTES
Nos. 11 et 17 Cote de la Place D'Armes.
Boite: 1414 Bureau de Poste. Elévateur.
Téléphone 696. 1a-177

HECTOR PREVOST & CIE.
COURTIERS EN DOUANE
11 rue St François-Xavier
Téléphone 1718 1a-tfm

Les CLASSES du SOIR
— AU —
Montreal Business College
Coin des rues Notre-Dame et de la Place d'Armes.
S'ouvriront Lundi 1er Oct.

Les heures de classe sont de 7 à 9.30 heures les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS. Voici les matières qui sont enseignées :

L'ECRITURE. ronde, bâtarde et coulée.

LE CALCUL commercial et mental.

L'ANGLAIS, on enseignement pratique, grammaire, composition, conversation, etc.

LE FRANCAIS, on enseigne à le parler et à l'écrire.

STENOGRAPHIE et manière de se servir de la machine à écrire pour travail de bureau et faire des comptes-rendus.

SERVICE CIVIL préparation aux examens.

Demandez circulaire contenant les conditions, etc,
Adresser DAVIS & RUIE.

MUSIQUE A BON MARCHE.—Notre petit Daisy's Valse Album, dont 500 copies ont été vendues, contient Fairyland, You and I, Little Playmates, Violet, Sunlight, Little Daisy, Mocking Bird, Moss Rose, Les Amourettes, prix du volume : 25 ou 27c par la malle. Aussi nous avons Heather Bells par le compositeur de German's Triumphal March, 20c, La jolie Bernoise, par Mulier, compositeur de Falling Leaves, 20c. Un livre contenant 62 danses de campagnes, des jigs, des reels, etc., 25 ou 27c par la malle.

Un livre contenant 8 des grandes valses de Chopin, 35c ou 37c par la malle.

W. STREET, 29 rue Bleury et 2326, Ste Catherine.

FUMEZ
— LE —
CIGARE
BILL NYE
A 5 Cents

Peinture Caoutchouc

Les Assurances sont prêtes à assurer les bâtisses recouvertes de cette Peinture comme des risques de première classe.

PRIX : couleur noire, $1 par gallon ; couleur rouge et brune, $1.10 ; couleur de vin ; $1.25. Un gallon de cette Peinture couvrira sur le bardeau de 150 à 200 pds ; sur tôle, ferblanc et bois plané, 5000 pieds. Couleur jaune, crême, gris français, ardoise et blanche, $2 par gallon impérial.

Cette Peinture est garantie pour ce qu'elle est représentée. Toujours en mains, Peintures de toutes sortes en baril, Huile, Thérébantine, Vernis, Couleurs, Huile à Moulin, etc.

Ciment à couverture, 3c la lb. ; Ciment de Portland ; Blanc de Plomb pour $6 le cent ; Huile de Lin 60c le gallon ; Noir à Fumée 10c la livre ; Maillets pour tailleurs de pierre ; Peinture spéciale verte pour jalousie, et Peinture jaune que nous recommandons spécialement pour les planchers.

Nous fabriquons aussi de la peinture à couverture que nous pouvons vendre à 30c le gallon.

A. A. Wilson & Cie
MANUFACTURIERS
219 rue St Paul, coin de la Place Jacques-Cartier.
167 3 m

The BEAVER OIL Co
McKENZIE BROS & Co
PROPRIETAIRES.
HUILES
Lubrifiantes
AMÉRICAINES et CANADIENNES

De toute description, à l'épreuve des hautes températures, visqueuses et légères.

61 RUE DU COLLEGE
MONTREAL
BRANCHE : 64 rue St, Pierre, Québec.

BOURSE.

10 Octobre 1888

Spécialement préparé pour L'ETENDARD par MM. VALLÉE & ROY, Agents de Change, 104 rue St. François-Xavier.

BANQUES	Capital Payé.	Fonds de réserve.	Par des actions	Dividende payable.	Dernier dividende.	Taux ann.	Vendeurs.	Acheteurs
Montréal	$12 000 000	$6 000 000	$200	Juin, Décembre.	10	10 %	222½	223
Ontario	1 500 000	550 000	100	Do	7	7	124	123
British North America	4 866 666	1 174 565	£50 st	Avril, Octobre.	7	7		
Peuple	1 200 000	300 000	$ 50	Mars, Sept.	6	6	165	163
Molsons	2 000 000	875 000	50	Avril, Octobre.	8	8	175	170
Toronto	2 000 000	1 250 000	100	Juin, Décembre.	8 & 2B	8 & 2B	211	208
Jacques-Cartier	500 000	140 000	25	Do	7	7	93	85
Merchants	5 799 200	1 920 000	100	Do	7	7	139½	133
Eastern Townships	1 498 681	450 000	50	Janvier, Juillet.	7	7	124	120
Québec	2 500 000	425 000	100	Juin, Décembre.	7	7		1 %
Nationale	1 200 000	100 000	30	Mai, Novembre.	6	6		
Union	1 200 000	100 000	60	Janvier, Juillet.	6	6	95	94
Commerce	6 000 000	600 000	50	Do	7	7	119	118
Dominion	1 500 000	1 150 000	50	Mai, Novembre.	10			
Hamilton	1 000 000	360 000	100	Do	8			
Ville-Marie	478 430	20 000	100	Juin, Décembre.	7	7		97
Standard	1 000 000	340 000	50	Janvier, Juillet.	7	7		
Federal	1 200 000	Nil	100	Juin, Décembre.	en liq.			
Imperial	1 500 000	600 000	100	Do	8			
Hochelaga	710 100	100 000	100	Do	6	100		
VALEURS DIVERSES								
Intercolonial Coal	500 000		100		Nil	0	43	
do do Deb.				Avril, Décembre	7			
Montreal Telegraph Co	2 000 000	Nil	40	Fv. Av. Juil. Oc	8		92	91
North West Land Co	£1 80 000		£5 st	Avril, Octobre	8		91	90
Rich. & Ont. Navigation Co.	$1 350 000		$100	Mars, Sept.	Nil		64	63
Montreal City Passenger R'y	600 000		50	Mai, Novembre.	4	8	64	63
Montreal Gas Co	2 000 000		40	Avril, Octobre.	3a1½	8	200	199
Canadian Pacific R'y	65 000 000		100	Février, Août.	12		59	58
C. P. R. Land Grant Bond	25 000 000		100	Février, Août.	3		57½	57
St. Paul & M. & Man. R'y	20 000 000		100	Avril, Octobre.	5		74	73
Canada Shipping Co	1 400 000		100	Fv. Mai, Aout, N.	6			
Canada Paper Co	500 000		100	Avril	Nil			
Canada Central R'y Deb.			100	Juillet, Janvier	10		30	
C. & St. Lawrence R'y Deb.				Mai, Novembre.	6			
Canada Cotton Co	600 000			Janvier, Juillet.	6			
do do Deb.	750 000		100	Mai, Aout.	Nil		60	
Dundas Cotton Co	500 000			Avril, Octobre	8			
Montreal Cotton Co	800 000		100	Mars, Sept.	Nil		90	
Stormont Cotton Co	500 000		100	Mai, Juin, S. Dc.	8	8		
Merch. Manufacturing Co	455 700		100	Janvier